



étranger
savoir

culture

langagières

COMPÉTENCES

Mon

LIVRET d'apprentissage

du **français**

autonomie

communiquer

Recueil d'expérimentations

Paris sur le français

SOMMAIRE

Introduction	4
Partie 1 - Récits de pratiques, observations et entretiens croisés autour de <i>Mon Livret d'apprentissage du français</i>	7
Partie 2 - Scénarios pédagogiques	13
1. <i>Mon Livret</i> comme déclencheur d'un scénario pédagogique	
1.1. <i>Mon Livret</i> / « Éditorial »	14
2. <i>Mon Livret</i> comme support d'un scénario pédagogique	17
2.1. Couverture	17
2.2. Couverture / « Éditorial » / « Sommaire » / « Mes savoirs fondamentaux »	19
2.3. « Mes langues »	26
2.4. « Mes compétences »	28
3. <i>Mon Livret</i> comme aboutissement d'un scénario pédagogique	31
3.1. « Ma ligne de vie »	32
3.2. « Mes projets »	36
Partie 3 - Référentiel de programmes de formation	40
Programme 1 - Valoriser son savoir à travers son parcours et ses expériences	43
Scénario 1 : « Je suis... ce que j'ai déjà fait »	43
- Fiche 1 : « Je parle de moi »	43
- Fiche 2 : « Je parle de mes langues »	47
Scénario 2 : « Ce que j'aimerais faire »	51
- Fiche 1 : « J'apprends le français pour... »	51
Programme 2 - À nous Paris ! Participer à la vie culturelle	58
Scénario 1 : « Je découvre Paris »	58
- Fiche 1 : « Choisir une activité »	58
Programme 3 - Me fixer un objectif d'apprentissage du français en fonction de mes besoins	62
Scénario 1 : « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »	62
- Fiche 1 : « Remplir une fiche d'inscription »	64
- Fiche 2 : « Comprendre les écrits de l'école »	66
Programme 4 - Raconter son histoire	69
Scénario 1 : « L'enfance au Pays »	70
- Fiche 1 : « Présenter son quartier d'origine »	70
Scénario 2 : « Le départ du pays d'origine et l'arrivée en France »	72
- Fiche 1 : « Connaître les moyens de transports »	72
Scénario 3 : « Une nouvelle vie »	74
- Fiche 1 : « Connaître les rues de son quartier »	75
- Fiche 2 : « Savoir tenir un agenda »	78

Un Recueil d'expérimentations pour :

- ouvrir des possibles ;
- lever des freins ;
- susciter les appétits linguistiques et les curiosités interculturelles ;
- donner des exemples d'utilisation diversifiées ;
- conjuguer savoirs fondamentaux et compétences transversales ;
- intégrer *Mon Livret d'apprentissage du français* aux programmes de formation ;
- mieux connaître les apprenants ;
- renforcer les liens entre étudiants ;
- valoriser les langues dans les groupes ;
- donner du sens à *Mon Livret* et le contextualiser.

Conception et coordination : Muriel Molinié (CAPP), Anne Vicher (ECRIMED').

Comité de relecture : Béatrice Anger (CMA), Julie Manac'h (DPVI), Maylis Martial (CMA), Hugues Pouyé (DASCO) et Christophe Seroux (DPVI).

Rédaction des scénarios : Béatrice Anger (CMA), Bernadette Bazelle-Shahmaei (CMA), Marion Boutet de Monvel (CMA), Hervé Chenevat (FORM'A), Marina Corcos (CMA), Elif Divitcioglu (CMA), Jean-Pierre Floquet (CMA), Pascal Gonzalez (CMA), Sandra Lo-Ré (CMA), Maylis Martial (CMA), Catherine Miclet (AEFTI), Juliette Plihon (SJT-Paris), Maud Quinaud (CETEC A2F), Mélanie Ribas (CMA), Catherine Ricco (ARFOG), Teresa Santos (SJT-Paris), Jessica Schellaert (CS Le Picoulet), Bernardita Schleede (SJT-Paris), Christine Vilkitzki (Centre Alpha Choisy).

Comité de pilotage (Mairie de Paris) : Véronique Allam (DPVI), Hugues Pouyé (DASCO).

Jocelyne Adrian-Mebtoul (DPVI), Jean-Baptiste Bertin (DPVI), Anna Bourdet (DASCO), Christine Dufloux (DJS), Didier Fort (DASCO), Jean Grigorieff (DASCO), Olivier Havard (DRH), Danielle Lanoë (DDEES), Julie Manac'h (DPVI), Françoise Noël-Jothy (DASCO).

Réalisation et adaptation graphique : Add'verb Agency, Oxford **Création graphique** : Gasoline, Paris.

Un *Recueil d'expérimentations* pour une meilleure utilisation de *Mon Livret d'apprentissage du français*

Ce *Recueil d'expérimentations* a été conçu et réalisé dans le cadre de trois journées de « formation-action-production » en collaboration avec des formateurs de diverses structures et organismes de formation soutenus par la Mairie de Paris.

Deux groupes de formation ont été constitués :

- un groupe de formateurs s'adressant à un public francophone ;
- un groupe de formateurs s'adressant à un public non francophone.

Les objectifs de ces journées étaient de :

- constituer une équipe d'une trentaine de formateurs-relais pour favoriser la diffusion et l'exploitation de *Mon Livret d'apprentissage du français* dans les structures et les organismes de formation ;
- organiser des binômes de formateurs-relais, les uns expérimentant et les autres analysant cette expérimentation, et équiper les formateurs-relais d'outils de description, d'analyse et de formalisation des pratiques observées, ou parfois, de leurs propres pratiques ;
- élaborer avec les formateurs-relais des scénarios d'utilisations possibles de *Mon Livret* regroupés dans le *Recueil d'expérimentations*.

Ce *Recueil d'expérimentations* déploie le potentiel de *Mon Livret*, lequel est destiné à favoriser la prise de conscience des savoirs acquis, à valoriser les compétences du migrant, dont le multilinguisme, mais également à créer un élan commun autour de l'apprentissage du français.

Outil transversal, *Mon Livret* permet de :

- relier l'apprentissage aux projets des apprenants ;
- associer les savoirs aux savoir-faire (approche actionnelle) ;
- relier les descripteurs du Cadre européen commun de références pour les langues (CECR) à des situations d'apprentissage.

Outil d'évaluation, *Mon Livret* donne tout son sens à l'évaluation des compétences en l'intégrant à des activités.

Outil au service de l'apprenant, *Mon Livret* valorise son histoire, son identité culturelle et linguistique, ainsi que son projet. Il permet également aux formateurs d'adapter les cours à leurs besoins et à leur profil.

Ce *Recueil d'expérimentations* présente ainsi des exemples d'utilisations diversifiées de *Mon Livret* et l'ancre dans la pratique.

Un *Recueil* fondé sur l'observation et l'analyse des pratiques

Ce *Recueil*, réalisé entre octobre 2009 et février 2010, est le résultat d'observations et d'analyses d'expérimentations de *Mon Livret d'apprentissage du français*.

À la suite de trois rencontres avec les formateurs ayant expérimenté *Mon Livret d'apprentissage du français* avec leurs apprenants, il a été décidé que l'observation et l'analyse des pratiques seraient présentées comme suit :

- **Partie 1** : Récits de pratiques, observations et entretiens croisés autour de *Mon Livret* ;
- **Partie 2** : Scénarios pédagogiques ;
- **Partie 3** : Référentiel de programmes de formation.

Afin de bien situer le contexte dans lequel se sont déroulées les diverses expérimentations, la description de chaque expérimentation est précédée des informations suivantes :

CONTEXTE	
Structure	
Dispositif	
Objectif général du cours	
Rythme (nombre d'heures/semaine)	
Caractéristiques du public (non scolarisé, peu scolarisé, scolarisé de façon significative, etc.)	
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	
Niveau CECR à l'oral	
Niveau CECR à l'écrit	
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	

Un *Recueil* organisé autour de quatre types d'exploitation de *Mon Livret*

Quatre types d'exploitation de *Mon Livret* sont proposés :

1. *Mon Livret* est utilisé comme **déclencheur** d'un scénario pédagogique.

Exemple : l'éditorial peut être utilisé comme déclencheur d'une discussion sur des termes, comme autonomie, interculturalité, mémoire ou plurilinguisme.

2. *Mon Livret* est utilisé comme **support** d'un scénario pédagogique.

Exemples : découverte de la 4^e de couverture (code couleur et sa fonction, images et leur signification, mots en langue étrangère, etc.) ou construction d'une séquence autour de « Ma ligne de Vie ».

3. *Mon Livret* est utilisé comme **aboutissement** d'un scénario pédagogique.

Le livret est alors un point d'aboutissement du travail proposé ou un outil d'évaluation et, plus largement, un outil permettant aux apprenants de valoriser les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.

Exemple : après un travail sur la biographie d'une personne célèbre, au passé douloureux parfois, les apprenants ont pu travailler sur leur propre parcours de vie.

4. *Mon Livret* est utilisé comme **référentiel de programmes de formation**.

Il comprend alors des scénarios qui se subdivisent en fiches pédagogiques.



PARTIE 1
**Récits de pratiques,
observations et entretiens croisés**

autour de *Mon Livret
d'apprentissage du français*

À travers leurs observations de classe, leurs entretiens, leurs récits et analyse de pratiques, les formateurs montrent l'intérêt d'utiliser *Mon Livret*. C'est ainsi que, progressivement, des compétences sont travaillées, des prises de conscience s'effectuent, la question de la « confiance en soi » est posée. A lire ces récits de pratiques, on voit comment *Mon Livret* peut devenir un élément majeur des dispositifs pédagogiques de la Ville de Paris.

1. *Mon Livret* : outil valorisant les apprenants

Récit de Pascal Gonzalez, observateur dans la classe de Mélanie Ribas (CMA).

Dans la classe de Français sur objectifs adaptés (Français langue étrangère pour public peu ou pas scolarisé), tous les étudiants ont *Mon Livret d'apprentissage du français* devant eux. Tous regardent le professeur avec curiosité.

Mélanie Ribas communique son enthousiasme. Accompagner les apprenants dans l'apprentissage par le biais du livret est une très bonne idée et même, aux dires de certains dans la classe, un vrai cadeau.

Alors Mélanie met tout en œuvre pour cela : *Mon Livret*, c'est quelque chose qui appartient dorénavant aux personnes qui apprennent le français à Paris.

Dans le titre, il y a « Mon », ce qui visiblement rassure le groupe. Le livret est à eux. Ils l'utilisent avec ou sans les autres et finalement ne rendent des comptes qu'à eux-mêmes.

Une étudiante remarque qu'il suffirait de regarder le livret du professeur pour avoir les bonnes réponses. À cela, Mélanie répond que ce n'est pas un livret d'exercices ordinaire avec de bonnes ou de mauvaises réponses. C'est un livret dans lequel ils vont écrire ce qu'ils savent faire en français, sans en être toujours conscients.

Après le titre, Mélanie leur propose de regarder le dos du livret. Les regards s'animent de nouveau : on sourit, on rit. Certains reconnaissent leur langue, d'autres cherchent la leur et essaient de comprendre. Le rapport à l'identité est clair. Un étudiant lit la phrase en chinois. Ce n'est pas un livret quelconque. Il sert de repère aux apprenants pour mieux les servir dans leur intégration quotidienne.

Une étudiante remarque que sa langue maternelle n'y est pas. Qu'à cela ne tienne !

Mélanie très sensible à ce problème d'identité, de reconnaissance de soi et d'intégration, lui explique, et invite toute la classe à l'aider. Eux qui vivent à Paris et y travaillent ont le droit comme tout autre Parisien de comprendre le plus de choses possibles car c'est pour cela qu'ils étudient le français et le livret doit leur permettre de mieux mesurer leur parcours d'étudiant et ainsi de mieux cerner leurs attentes, leurs besoins dans un pays où la Bastille est devenue un symbole de liberté.

Quand ils découvrent la photo du Maire de Paris, tous sont impatients de dire qui est cet homme dont le visage ne leur est pas inconnu. La réaction du groupe montre combien cette identification est importante pour eux.

Cette fois le message est bel et bien passé : il s'agit d'un outil qui sert à être Parisien et à faire d'eux des hommes libres dans une langue étrangère qu'il faut apprivoiser coûte que coûte. Le groupe le sait bien et ce pari sur le français, les étudiants le tiennent désormais pour gagné.

Pour mieux les y préparer, Mélanie choisit pour finir de leur faire lire les pages 6 et 7 de *Mon Livret* où il leur est demandé de remplir un tableau concernant les langues qu'ils connaissent et les cours de français qu'ils suivent afin que chacun apprenne à connaître son histoire.

Récit de Juliette Plihon, observatrice dans la classe de Bernardita Schleede (SJT).

La séquence autour de « Ma ligne de vie » constitue « une occasion de mettre en perspective la vie et le parcours des apprenants en mêlant tous les aspects de leur vie de père ou de mère de famille, d'individu dans une société, de citoyen du monde ».

Propos recueillis par Maud Quinaud (CETEC A2F).

« On n'a pas tous les mêmes progrès à réaliser ; ce que l'on connaît est lié à notre histoire et celle-ci diffère pour chaque individu ».

Observation et entretien menés par Bernardita Schleede auprès de Juliette Plihon (SJT).

Soumis à une copie de « Ma ligne de vie » (*Mon Livret*, p. 8-9), les apprenants ont nommé les différentes périodes de leur vie, reprenant ainsi les entrées du support. Ils l'ont ensuite complétée de façon non linéaire et non exhaustive, avec les événements significatifs de leur vie et avec pour consigne d'utiliser des verbes au passé composé. Une auto-correction collective a eu lieu à la fin.

Entretien (extraits)

- *Pourquoi as-tu choisi cette séquence ?*

Cette séquence m'a permis de mettre la vie des apprenants en perspective et d'évoquer la richesse et la diversité de leurs parcours. C'était aussi l'occasion de pratiquer le passé composé et de découvrir l'argot.

- *Comment as-tu amené cette séquence ?*

J'ai eu recours au « jeu des âges » qui a libéré la spontanéité des apprenants et à une chanson de Mano Solo qui a introduit le travail sur les âges. Pour la section « Ma ligne de vie », nous avons évoqué les grands événements de la vie que nous avons regroupés en catégories.

- *Qu'est-ce qui a bien fonctionné ?*

L'activité du « jeu des âges » a bien fonctionné. Les apprenants ont également été sensibles à la chanson. Elle les a fait réagir. Pour ma part, j'ai pu vérifier que le passé composé était acquis et j'ai pu aborder l'argot avec les apprenants.

- *Qu'est-ce qui a moins bien fonctionné ?*

Les deux premières écoutes de la chanson de Mano Solo ont été difficiles en raison du vocabulaire argotique utilisé par le chanteur et du caractère sombre et désespéré des paroles.

- *Tu as d'autres remarques ?*

J'ai trouvé la séquence intéressante car les apprenants ont souvent eu une vie riche. Ils ont pu la mettre en perspective en évoquant différentes étapes et en établissant une correspondance avec les arts. Bâter ma séquence pédagogique autour de « Ma ligne de Vie », c'était l'occasion de mettre en perspective la vie et le parcours des apprenants, pas seulement de manière professionnelle – comme avec le CV – mais en mêlant tous les aspects de leur vie de père ou de mère de famille, d'individu dans une société, de citoyen du monde, etc. Cette séquence leur a permis d'utiliser le français à travers leur récit de vie et leur parcours personnel depuis leur arrivée en France, sans qu'ils aient l'impression d'utiliser la langue française : pour eux, ils ont juste raconté leur histoire en s'appuyant sur un support écrit.

2. Mon Livret : des pratiques pédagogiques enrichies

Récit de Bernadette Bazelle-Shahmaei et Maud Quinaud, observatrices dans la classe de A. Collas (CETEC A2).

Le formateur engage une réflexion globale autour du titre et favorise l'expression d'hypothèses sur le contenu de *Mon Livret* à partir du titre. Réponses des apprenants : ce livret permettra de comprendre et d'apprendre de nouveaux mots en français, on pourra y trouver l'alphabet.

Puis le formateur revient sur les mots inscrits à la verticale sur la 1^{re} de couverture :

- étrangers : discussion autour de la notion de citoyenneté et de droit ;
- savoir (syn. connaître) : on veut savoir comment lire et écrire ;
- communiquer, compétences langagières : ce que je peux faire, ce que je sais faire, je sais plusieurs langues, je dois connaître des mots.

Enfin, il donne sa consigne : « Classez les mots inscrits à la verticale sur la première de couverture dans l'ordre alphabétique ».

Ce travail a permis à l'ensemble du groupe :

1. de travailler l'écrit ;
2. de revenir sur la signification de ces mots ;
3. de commencer à s'approprier *Mon Livret*.

Récits de Marina Corcos, observatrice dans la classe de Christine Vilkitzki (CAC).

Récit 1: « *Imprévu : une apprenante tourne Mon Livret et lit à haute voix l'un des mots écrits sur la couverture : « culture ».*

Le retour des apprenants est tellement riche que la formatrice décide de poursuivre avec eux, en s'appuyant sur leurs savoirs, le travail d'explication du lexique. Pour ce travail imprévu, la formatrice tient compte de ce qu'apportent les apprenants. Par exemple, pour « culture », une apprenante dit : « tous les livres ». La formatrice pensait se limiter à la définition de « culture d'un pays ».

Elle décide d'écrire « culture » au tableau en distinguant par deux flèches, le sens général de « savoir » et celui de « culture d'un pays » et range au-dessous les mots donnés par les apprenants (lois, valeurs, vins, fromage). Ce travail assez long d'explication du lexique n'a pas laissé le temps nécessaire pour faire les activités initialement prévues. Cette expérience a permis à la formatrice de constater qu'un vocabulaire, a priori considéré comme trop complexe pour un public de niveau A1, peut être l'objet d'échanges riches, amorcés par les apprenants eux-mêmes. Cependant, la même expérience menée quelques jours après avec une autre classe, n'a pas été aussi satisfaisante, aussi riche.

Récit 2

LE FORMATEUR :

- C'est qui ? (en pointant la photo du maire de Paris).

LES APPRENANTS :

- Bertrand Delanoë.

LE FORMATEUR :

- Où avez-vous trouvé son nom ?

*Une apprenante montre la signature en bas de la page.
Une autre s'était trompée et regardait le nom du photographe inscrit le long de la photo.*

LES APPRENANTS :

- À qui il écrit ? ... à vous !

La formatrice procède à une lecture de la lettre du Maire en expliquant, avec les apprenants, certains termes comme « riche », « municipalité », « intégration », « accès au droit », « culture », « identité de la ville ».

Récit de Bernardita Schleede (SJT) sur sa pratique avec Mon Livret.

« J'ai choisi d'exploiter la partie « Mes repères socio-culturels : j'écris ce que je sais sur la société française », avec le groupe FLE débutant des salariés de la Mairie de Paris. J'ai trouvé ce support très intéressant parce qu'il m'a permis d'évaluer les connaissances des apprenants sur la société française et d'approfondir les thèmes qu'ils ne connaissaient pas comme celui de l'administration et des institutions.

Par ailleurs, j'ai exploité ce support à l'oral au travers d'une simulation d'entretien. En effet, l'une des apprenants se prépare à l'entretien de titularisation. Tous les apprenants ont alors voulu participer, en posant des questions et proposant des réponses. Ils ont tous participé à l'entretien de leur camarade : ils veulent d'ailleurs être soumis à cet exercice au cours des séances à venir. »

3. Mon Livret : un outil d'auto-évaluation

Bilan de Hugues Pouyé, observateur dans la classe d'Elif Divitçioğlu (CMA).

L'objectif de la séance était de travailler sur la mobilité des apprenants et leur utilisation des transports publics en le faisant sous le mode de l'évaluation : « Je connais/je ne connais pas ; je prends/je ne prends pas ; je sais faire/je ne sais pas faire, etc. » Le bilan de la série d'activités conduites ce jour-là a révélé, notamment, la nécessité de circonscrire au maximum les objectifs ; de limiter la remise d'un trop grand nombre de listes à cocher, qui certes permettent une évaluation progressive des connaissances et des pratiques des transports de chacun des apprenants mais risquent de lasser. Il faut en revanche prévoir davantage d'activités en groupe, qui faciliteront l'échange sur la mobilité sociale et culturelle, et sur les compétences (pragmatiques et linguistiques). L'échange permettra à chacun en se comparant aux autres, de prendre conscience de son degré d'autonomie dans la ville et dans la langue, de ses compétences (faire, dire, comprendre, etc.), de ses freins (linguistiques, curiosité, tempérament, etc.) et de ses attentes.

Mon Livret permet aux apprenants une démarche d'auto-évaluation de leurs compétences et une prise de conscience des compétences à acquérir.

La page 5 de *Mon Livret*, « À quoi sert *Mon Livret d'Apprentissage du français* ? », sert de repère constant au formateur et de moyen d'évaluation des pédagogies du livret mises en œuvre par les formateurs ».

4. *Mon Livret* : points de vue des formateurs et des apprenants

Propos recueilli par Mélanie Ribas dans la classe de P. Gonzalez (CMA).

« On peut suivre mon parcours pour m'aider à mieux me dépasser ».

Propos recueillis par Christine Vilkitzky (CAC).

Mon Livret permet « d'apprendre le français » et « de bien vivre en France ».

Entretien entre Hugues Pouyé et Elif Divitçioğlu (CMA).

« Ils ont compris le lien entre le cours et *Mon Livret* : c'est un outil qui accompagne le cours » et les aide à prendre conscience de leur degré d'autonomie dans la ville et dans la langue ».

Propos de Bernadette Bazelle-Shahmaei (CMA).

« Le message du Maire de Paris est considéré comme une invitation, une initiative valorisant les étrangers en situation d'apprentissage. Ce message est positif et reçu comme tel ».

Propos recueillis par A. Collas, Bernadette Bazelle-Shahmaei (CMA) et Maud Quinaud (CETEC A2).

« *Mon Livret* peut être utile lorsqu'on veut faire une autre formation ».

Propos recueillis par A. Collas, Bernadette Bazelle-Shahmaei (CMA) et Maud Quinaud (CETEC A2F).

« Si le Maire lui-même s'adresse à eux, alors l'objectif de *Mon Livret* est crédible pour les apprenants ».

Récit de Marina Corcos, observatrice dans la classe de Christine Vilkitzki (CAC).

« L'objectif principal de la séance, « faire comprendre à quoi sert *Mon Livret* », semble avoir été atteint. L'explication finale autour de « Pourquoi ces mots (culture, autonomie, compétences, savoirs, communiquer) sont-ils ensemble ? » est donnée par une apprenante : « pour bien vivre en France ». Cette réponse est reformulée par la formatrice en reprenant les termes importants : « quand on est étranger, il faut apprendre la culture, la langue du pays pour communiquer, pour avoir des compétences, et plus on a de compétences, plus on est autonome ».

Cette définition constitue une réponse adéquate à la question : à quoi sert *Mon Livret* ? Elle est le fruit d'un travail commun, d'une construction commune entre formatrice et apprenant ».



PARTIE 2 Scénarios pédagogiques

Mon Livret d'apprentissage du français peut être utilisé comme :

- **Déclencheur** d'un scénario pédagogique
- **Support** d'un scénario pédagogique
- **Aboutissement** d'un scénario pédagogique

1 MON LIVRET COMME DÉCLENCHEUR D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

1.1. *Mon Livret*/« Éditorial »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*/« Éditorial », p. 3.

CONTEXTE	
Structure	AEFTI, Paris
Dispositif	Cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation pour les salarié(e)s de la Mairie de Paris
Objectif général du cours	Approfondissement de la langue écrite
Rythme (nombre d'heures/semaine)	7 heures par semaine (2 x 3 heures et demie). Environ 220 heures par an
Caractéristiques du public	Public non ou très peu scolarisé dans sa langue maternelle ou son pays d'origine, mais alphabétisé en France Public vivant et travaillant en France depuis plusieurs années
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Entre 3 et 5 ans
Niveau CECR à l'oral	B1/B2
Niveau CECR à l'écrit	A1/A2
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Entre 500 et 1 500 heures environ
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	En amont d'un exercice ou d'une série d'exercices sur un point ou un thème précis

Description de la pratique

1. *Activité de communication orale en groupe*

Donner son opinion sur un texte, comme l'éditorial de *Mon Livret*, et sur le sens donné aux éléments-clés du texte, dans le cadre d'un débat.

2. *Activité de compréhension écrite à travers la découverte de Mon Livret pour :*

- mettre en valeur l'écriture comme porteuse de sens ;
- comprendre qu'un discours écrit est aussi un vecteur idéologique (politique ou philosophique).

¹ Scénario pédagogique réalisé par Catherine Miclet (AEFTI).

Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

La séance est définie comme un espace de libre expression.

1. La découverte de *Mon Livret*

Mon Livret est distribué. Chacun peut dire ce qu'il en pense.

Plusieurs questions sont spontanément posées à propos de *Mon Livret* : « Pour qui ? Pourquoi ? ».

La lecture de *Mon Livret* est menée de façon linéaire, le but étant de permettre au groupe de répondre aux interrogations initialement posées et non de remplir le livret.

Un élément a été, néanmoins, particulièrement encadré par la formatrice : la lecture du sommaire. Celui-ci a servi d'outil de navigation et de point d'ancrage systématique dans l'observation des titres des rubriques ou de la pagination.

Au fil des pages, la possibilité a été donnée à l'apprenant de s'exprimer librement sur sa compréhension, de donner son point de vue quant à la pertinence du livret et sa lisibilité : titres des rubriques, sous-titres ou code couleurs. La fonction des rubriques de *Mon Livret* a ensuite été définie de façon collective, pour permettre une meilleure autonomie dans son utilisation.

La formatrice avait prévu en amont d'autres supports (sommaire, tableau à double entrée) permettant d'explicitier les rubriques et ainsi de faciliter leur compréhension.

2. Lecture et compréhension de l'éditorial de *Mon Livret*

Lorsque toutes les rubriques ont été observées globalement, la formatrice a repris une lecture plus approfondie de l'une d'entre elles, à savoir l'éditorial, en se focalisant sur :

- la forme du texte (espace graphique, titre, polices, photo) pour faciliter sa compréhension globale ;
- l'explication du terme « éditorial » ;
- la photo de Bertrand Delanoë, Maire de Paris.

L'éditorial était parsemé de termes chargés de sens pour les uns et pour les autres, comme « meilleure intégration », « citoyenneté », « valorisation des cultures », « identité », « apports des Parisiens immigrés et étrangers à l'identité de notre ville », « importance de l'acquisition de la langue dans le processus individuel d'intégration ». Ces mots ont soulevé un enthousiasme qui s'est traduit en questionnements, échange d'opinions, prises de position et a donné lieu à un réel débat sur la notion d'interculturalité.

Dans un jeu de questions-réponses les apprenants se sont interrogés :

- qu'est-ce qu'une langue ?
- comment la pratique-t-on ?
- comment s'adapte-t-on à ses interlocuteurs ?

Dans la rubrique « Mes langues », la référence au CECR (Cadre européen commun de référence des langues) a été très bien accueillie. S'il a été collectivement admis, lors de la lecture de l'éditorial, que la connaissance de la langue est un des éléments essentiels de la vie professionnelle et quotidienne, cette référence au CECR a conféré une dimension plus universelle à leur apprentissage et a suscité chez certains le désir de développer une citoyenneté encore plus responsable.

Un échange encadré a fait émerger les notions de trace, de mémoire, ainsi qu'une nouvelle compréhension de l'intérêt de l'apprentissage du français et de l'utilisation de *Mon Livret*. Pour laisser des traces, il faut un outil, la langue, mais aussi un support : les rubriques « Mes langues » et « Ma ligne de vie » pourront matérialiser ce support.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

- Les échanges ont permis de dégager une acception objective et collective de notions abstraites comme la citoyenneté ou l'interculturalité.
- La lecture du sommaire a permis de préciser la fonction de cet outil. Les apprenants ont pu le comparer avec ceux qu'ils rencontrent régulièrement dans les livres d'apprentissage, en formation ou en autodidactie, dans la presse ou les catalogues.
- Les rubriques relatives à l'évaluation ont permis de faire comprendre à l'apprenant l'importance de s'auto-évaluer, de mieux appréhender son parcours de formation dans sa globalité, à travers ses acquis et ses propres objectifs d'apprentissage.
- La rubrique « Mes langues » a permis une valorisation des savoirs antérieurs et une compréhension nouvelle des processus d'apprentissage.
- La lecture de l'éditorial, les thèmes abordés et les impacts émotionnels ont permis l'ouverture de discussions passionnantes et une appropriation quasi affective de *Mon Livret*.
- La richesse des mots-clés dans l'éditorial de *Mon Livret* a permis d'aborder la fonction et la valeur démocratique du débat. Les débats permettent un enrichissement intellectuel et incitent chacun à respecter les idées des autres.

2. Pour le formateur

La découverte de *Mon Livret* par les apprenants et l'interactivité formateur/apprenants apportent au formateur :

- une meilleure connaissance du groupe ;
- une participation à l'évaluation du niveau des apprenants ;
- une meilleure compréhension des réticences individuelles dans le processus d'apprentissage et dans la pratique de l'écrit (lecture et écriture) ;
- une meilleure compréhension de l'apprenant grâce par exemple, à la rubrique « Ma ligne de vie ».

Ce travail et ces observations ne sont possibles que dans un cadre d'« expression libre mais organisée », c'est-à-dire que le formateur doit s'assurer d'une prise de parole par tous les participants, être « le gardien du temps ».

Certaines rubriques requièrent la connaissance de pratiques d'activités complexes (la pagination, la fonction d'un titre, la lecture et l'utilisation de tableau simple ou à double entrée, la lecture d'un sommaire) : au formateur d'organiser en amont les activités de découverte de ces pratiques ou de rafraîchir la mémoire des apprenants en proposant d'autres exemples de supports de même type.

Prolongement de l'activité

Comparaison avec d'autres supports, d'autres outils :

- exemple de tableaux à double entrée ;
- exemple de sommaires.

Lecture et analyse d'un texte autobiographique : structure chronologique d'un texte, l'expression du passé, l'expression émotionnelle.

Mise en place de débats structurés avec apprentissage des codes comportementaux dans l'expression des opinions : prise de parole, écoute de l'autre et structuration des idées.

2 MON LIVRET COMME SUPPORT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

2.1. 1^{re} et 4^e de couverture¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français* : couverture.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	Reprise des fondamentaux de la lecture, de l'écriture et de la phonétique acquis au niveau 1. Développement des savoir-faire initiaux à l'écrit et à l'oral (situations simples de la vie quotidienne)
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non francophone, peu scolarisé, ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Un mois
Niveau CECR à l'oral	A2
Niveau CECR à l'écrit	A1
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Public, en principe, en 2 ^e année d'apprentissage du français
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après cinq semaines

Description de la pratique

Ce scénario pédagogique, « Je découvre *Mon Livret d'apprentissage du français* », a été conçu pour le niveau A1 mais il est parfaitement adaptable aux autres niveaux. Le formateur peut augmenter le degré de difficulté selon le niveau et le type de public.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Mélanie Ribas (CMA).

Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

1. Présentation de Mon Livret : simple repérage visuel pour les apprenants qui le découvrent.

2. Discussion sur le cours de français, au début de la séance (expression libre et dirigée) : ce qu'ils en pensent, ce qui leur manque, comment on pourrait l'améliorer, connaissent-ils leurs besoins en français, etc.

3. Distribution de Mon Livret

- Prise de connaissance libre :
 - Observation individuelle ou en groupe (selon les envies des apprenants).
 - Échanges entre eux et avec le formateur (aucune consigne ni régulation).
 - Commentaires des pages.
- Repérage des sections de *Mon Livret*, (titres, tableaux, textes courts et plus longs).

4. Discussion sur la 1^{re} et 4^e de couverture

La 4^e de couverture (attention particulière de la part des apprenants) :

- Repérage des différentes langues (alphabets, taille des caractères).
- Commentaire sur les langues maternelles présentes (chinois, turc, arabe). Remarque sur l'absence du *dari*.
- Traduction de leur langue maternelle en français. Cas intéressant d'un apprenant chinois qui a mis en lumière des subtilités lexicales, non perceptibles dans la version française de « Tous Parisiens, tous Citoyens ».
- Occasion pour le formateur de valoriser les apprenants en mettant l'accent sur leur capacité à enseigner un savoir aux autres. Ils sont devenus transmetteurs de savoirs.

Question du formateur : « Que signifie vivre à Paris pour vous ? », une discussion s'ensuit.

Question des apprenants sur la Bastille :

- Utilisation du dictionnaire.
- Utilisation d'une frise chronologique affichée dans la salle.

La 1^{re} de couverture :

- Travail sur le titre : adjectif possessif, vocabulaire ;
- Travail sur l'éditorial : repérage de la photo, anecdotes personnelles des apprenants.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

- Valorisation de l'apprenant dans sa démarche d'apprentissage du français.
- Sensation pour l'apprenant de se sentir acteur de son apprentissage.

2. Pour le formateur

Mon Livret permet au formateur de connaître le profil des apprenants, leurs représentations, leurs besoins et leurs frustrations par rapport à l'apprentissage du français.

2 MON LIVRET COMME SUPPORT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

2.2. Couverture / Éditorial / Sommaire / Mes savoirs fondamentaux¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français* :

- « Couverture » ;
- « Éditorial », p. 3 ;
- « Mes savoirs fondamentaux », p. 36-37.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français sur objectifs fondamentaux - Niveau 1
Objectif général du cours	Apprentissage de la langue française à l'oral Alphabétisation en français Initiation à l'informatique
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine (2 x 3 heures)
Caractéristiques du public	Public non ou peu scolarisé, communicant à l'oral en français
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Lors de la 1 ^{re} année de cours de français
Niveau CECR à l'oral	A1 ou supérieur
Niveau CECR à l'écrit	A1.1 (ou inférieur), A1
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	24h (1 ^{re} année de cours de français)
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	24h (1 ^{re} année de cours de français)

Description de la pratique

1^{RE} SÉANCE (durée 1h15)

1. Découverte du document (1^{re} et 4^e de couverture)

MARION :

- Qu'est-ce que c'est ? Observez. Pourquoi est-ce que *Mon Livret* est distribué dans le cours de français ?

¹ Scénario pédagogique réalisé par Marion Boutet de Monvel (CMA) et Jessica Schellaert (Centre Social Le Picoulet).

Partie 2 - Scénarios pédagogiques

APPRENANTS :

- C'est un livret apprentissage, pour lire. C'est la Mairie de Paris.
- Non, c'est pas pour apprendre à lire.

Les apprenants manipulent Mon Livret.

MARION :

- Est-ce que c'est un livre d'histoire ?

APPRENANTS :

- Non, c'est écrit en arabe.
- C'est la Bastille.

Marion fait réagir sur le logo.

Les apprenants repèrent le logo, Paris, la Mairie de Paris.

APPRENANTS :

- Un logo c'est un dessin.
- Les couleurs du logo : bleu, blanc, rouge : c'est le drapeau de la France, c'est public.

MARION :

- Regardez derrière, là c'était la première page de couverture, maintenant regardez l'arrière.

APPRENANT :

- C'est la Bastille, il y a toutes les langues : chinois, arabe, français.

MARION :

- L'écriture arabe est différente, ce n'est pas le même alphabet. Il y a aussi de l'hébreu, non ? Pourquoi toutes ces écritures ?

APPRENANTS :

- Pour que chacun se reconnaisse, on peut se dire que ce livre est « à moi », c'est pas mal.
- Pourquoi la Bastille ? Y a une histoire ?

Marion explique la Révolution française, la comparaison entre l'histoire de l'époque et maintenant, le roi/le président.

La Bastille représente la liberté du peuple, c'est peut-être pourquoi la Mairie a choisi ce symbole.

APPRENANT :

- Au Maroc c'est le roi.

Marion :

- Qu'y a-t-il d'autre ? En bas à droite ?

APPRENANTS :

- Info mairie, 3975, numéro de téléphone, questions sur les services, on appelle ce numéro pour avoir des réponses.

Marion revient sur la 1^{re} de couverture.

Les apprenants essaient de lire le titre à haute voix : Mon Livret d'apprentissage du français.

APPRENANTS :

- "Mon" ça m'appartient.
- "Apprentissage" : pour apprendre le français.

MARION :

- Vous pouvez mettre votre nom ?

APPRENANTS :

- Où ?

*Marion propose de le mettre sur la page de couverture en haut à droite, sur la partie blanche ou verte.
Les apprenants prennent leur stylo et écrivent aisément leur nom.*

2. Découverte des mots de la 1^{re} de couverture

MARION :

- Vous allez me lire le 1^{er} mot en haut, en tournant le livret ? Pourquoi ce mot ?

APPRENANTS :

- "Étranger", c'est pour comprendre le français.
- C'est un livre pour les adultes qui apprennent le français.

MARION :

- Ensuite le mot d'après : "savoir" ?

APPRENANTS :

- Lire, écrire, savoir faire quelque chose, savoir écrire son prénom, adresse...

MARION :

- Ensuite le mot d'après : "culture" ?

APPRENANTS :

- Comment chacun a été dans son pays, son vécu, connaître la culture française.
- Savoir vivre, pour parler avec les gens, savoir la loi française, dire "vous", pas "tu".

Marion ajoute les habitudes, l'alimentation, les heures de repas et le travail.

MARION :

- Ensuite le mot d'après : "compétences".

Les apprenants ne savent pas répondre.

MARION :

- Avoir une compétence en français, c'est bien parler, bien lire, bien écrire en français, c'est un peu comme savoir.

MARION :

- Ensuite le mot d'après : "autonomie"?

APPRENANT :

- C'est se débrouiller toute seule.

MARION :

- C'est faire tout seul à la maison ce qu'on fait en cours ensemble par exemple.

APPRENANTS :

- Être capable de prendre le métro tout seul, lire un plan, aller à la Poste (pour un mandat, pour déposer les chèques du travail) sans l'aide de quelqu'un du guichet.
- On est fier de faire tout seul, il faut avoir confiance, moi j'ai peur...

MARION :

- Ensuite le mot d'après : "communiquer" ?

APPRENANTS :

- On parle, au téléphone, par lettre, sur Internet.

3. Zoom sur la photo du Maire, p. 3

MARION :

- Qui est en photo ? Vous connaissez son nom ? Pourquoi est-il là ?

APPRENANTS :

- C'est le maire de Paris, nous ne connaissons pas son nom.

MARION :

- Il est là pour présenter le livret, c'est un mot d'accueil, il a signé en bas à droite, son nom c'est Bertrand Delanoë.

4. Découverte de l'architecture de Mon Livret : associer les niveaux avec les couleurs et avec les progrès

MARION :

- Regardez toutes les pages, qu'est-ce que vous voyez ? Y a-t-il des choses qui se répètent ?

APPRENANTS :

- Des cases pour écrire, pour calculer, des lettres, des exercices, niveau 1, niveau 2.

*Marion propose de regarder la dernière page :
les grands titres, les couleurs.*

APPRENANTS (ensemble et avec Marion) :

- Rose, bleu, violet, vert, orange, bordeaux, gris.

Marion précise que pour chaque couleur il y a des lettres et que ce sont des niveaux.

MARION avec les apprenants :

- A1.1, A1, A2, B1, B2, C1, et C2.

MARION explique et mime les niveaux :

- Quand on change de niveau c'est qu'on fait des progrès.

Et MARION donne une consigne :

- Prenez la page 16.

Les apprenants s'entraident pour trouver la page.

MARION :

- Par exemple, le niveau A2, c'est quelle couleur ? Le B1, B2 ?

*Les apprenants commencent à voir
l'association entre les niveaux et les couleurs.
Marion explique à quoi correspondent les niveaux
pour illustrer les lettres et les chiffres (comme A1.1)*

MARION :

- Vous utiliserez le livret en classe, pour noter tout ce vous savez faire. Vous pourrez aussi emporter le livret ailleurs, par exemple si vous allez en cours avec Jessica ; après, elle saura ce que vous connaissez et savez déjà faire, pour ne pas le refaire. Et comme ça, vous continuerez à progresser.

Les apprenants étaient très à l'écoute, très curieux, à la fois attentifs et participatifs.

2^E SÉANCE (durée 1h15)

1. Objectifs de la séance

- Poursuivre la découverte de *Mon Livret*
- Voir avec les apprenants comment l'utiliser.

2. Activité de communication orale

- Rappel par les apprenants de la séance de découverte de *Mon Livret*.
- À noter qu'un mois et les vacances de Noël séparent les deux séances.

3. Activité d'entrée dans l'écrit : découverte du fonctionnement de *Mon Livret*

- Découverte du sommaire.
- Utilisation pratique de *Mon Livret*.

Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

Les apprenants du mois de novembre sont les mêmes qu'aujourd'hui. Ils se rappellent très bien du livret. Tous l'ont dans leur classeur, excepté une dame.

Les apprenants rappellent sans problème que :

« c'est un livre de la Mairie de Paris » ; « il y a le logo de la Mairie » ; « c'est pour lire, écrire et parler le français » ; « la dernière page avec les différentes couleurs, ce sont les niveaux, donc les progrès qu'on fait ».

Un APPRENANT ajoute :

- Par rapport aux niveaux, c'est plus difficile si on ne connaît pas l'alphabet, après quand on le connaît c'est mieux et au début on peut lire les panneaux, les numéros de bus, les lignes de métro, le taxi, remplir un chèque, remplir une enveloppe, faire une fiche, un formulaire, lire le courrier et repérer d'où il vient, qui l'a envoyé, lire la date, lire le calendrier, etc.

Un autre APPRENANT conclut :

- Et à la fin, le dernier niveau, on pourra écrire une lettre, laisser un mot à notre mari, à notre fils, lire une ordonnance (celle qui est tapée à l'ordinateur, car les médecins écrivent mal), lire et noter un rendez-vous.

MARION précise :

- À la fin du mois de juin, vous saurez écrire le mot à votre mari par exemple, car vous allez apprendre à le faire. »

Les apprenants sont très enthousiastes.

1. Découverte du sommaire

MARION :

- Regardez la page 2.

Les apprenants regardent avec attention, déchiffrent, lisent, parlent entre eux.

MARION :

- Alors qu'avez-vous vu ?

APPRENANTS :

- Il y a des mots, des phrases, des chiffres : pour le calcul, ce sont des niveaux, des numéros de rue, de bus.
- Ce sont les numéros des pages.

MARION :

- Oui! Ce sont les numéros des pages, car c'est un sommaire. Ce sont les titres des parties du livre. Regardez, il y a plusieurs couleurs, le 1^{er} titre est en noir. Nous allons regarder le premier numéro de page écrit en noir.
- Cherchez le titre : "J'écoute et je comprends " à la page 16.

Marion dessine au tableau les lignes qui correspondent aux grands titres et aux plus petits titres.

MARION :

- Combien y a-t-il de grands titres en noir, de petits titres en noir et de petits titres en bleu ?

APPRENANTS :

- 5 grands titres en noir, 22 petits titres en noir et 4 titres en bleu.

MARION :

- Cherchez dans les grands titres "Je lis et je comprends", c'est à quelle page ?

APPRENANTS :

- p. 28.

Vérification ensemble.

2. Utilisation pratique de Mon Livret

Marion avait préparé un exercice intermédiaire, avant de faire remplir sur *Mon Livret d'apprentissage du français*. (Voir ci-après : travail sur l'heure).

MARION distribue le document :

- Qu'est-ce que vous voyez ?

APPRENANTS :

- Dessins, photos.
- Pendule, bonshommes.

MARION :

- Ok, cette feuille sert à savoir ce que je sais faire. Le bonhomme c'est vous et le reste c'est ce qu'on a travaillé.

MARION décrit les bonshommes :

- Le 1^{er} n'est pas content, le 2^e est content et le 3^e est très content.

MARION :

- Aujourd'hui, on a travaillé sur la pendule, vous allez indiquer la date d'aujourd'hui dans la case qui vous convient.

Marion dessine un "extrait" du document au tableau pour montrer où écrire la date par rapport au bonhomme choisi. Chaque apprenant le fait, certains se trompent de ligne mais pas de colonne : le tableau à double entrée a déjà été introduit, travaillé mais reste encore à exploiter. Son maniement n'est pas encore totalement acquis. Marion passe voir chacun des apprenants pour vérifier et dit qu'en juin ils choisiront sûrement le 3^e bonhomme.

MARION (10 minutes avant la fin du cours) :

- Maintenant allez à la page 37 de *Mon Livret* et cherchez la phrase : "Je sais lire l'heure". Écrivez l'heure et dessinez le bonhomme à côté.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

Les apprenants sont très enthousiastes. Ils ont un excellent souvenir de *Mon Livret*.

Remarques :

- Le temps d'utilisation du livret était trop court. Cela nécessiterait au moins 20 minutes de plus.
- D'un point de vue pratique : les apprenants utilisent très souvent le crayon gris qui n'est pas facile à utiliser sur du papier glacé.

2. Pour le formateur

Mon Livret a donné des idées d'exploitations et d'activités, comme celles proposées ci-après.

Co-évaluation de la capacité « Je sais lire l'heure »

Création d'une fiche d'auto-évaluation supplémentaire des savoirs fondamentaux.

				
Je sais lire un plan de métro et trouver une station				
Je sais me servir d'un calendrier				
Je sais allumer et éteindre un ordinateur				
Je sais manier la souris				

2 MON LIVRET COMME SUPPORT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

2.3. « Mes langues »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes langues » p. 6-7.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français sur objectifs fondamentaux - Niveau 1
Objectif général du cours	Lecture (déchiffrage) et écriture
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non scolarisé
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Aucune en début de formation
Niveau CECR à l'oral	A2/B1
Niveau CECR à l'écrit	A1.1
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Après 120 heures de cours
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 120 heures de cours

Description de la pratique

1. *Activité de communication orale en groupe*

Le formateur pose des questions pour lancer la discussion :

« Quelle(s) langue(s) parlez-vous ? Laquelle parlez-vous le mieux ? Quand et comment l'(les) avez-vous apprise(s) ? ».

Une discussion s'engage sur la notion de « langue maternelle », inconnue des apprenants.

Récits des différents apprentissages dans l'enfance :

- langues différentes parlées avec la mère, le père, des parents plus éloignés, sur le marché, dans un autre quartier, dans la capitale ou avec l'administration ;
- récits de l'apprentissage du français, dans le pays d'origine et/ou après l'arrivée en France.

Peu à peu se dégage pour chaque apprenant ce qu'il peut effectuer avec chaque langue, quand et avec qui.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Béatrice Anger (CMA).

2. Activité d'expression écrite

Le formateur distribue la page 6 élargie au format A3 et réduite à deux rubriques : « Langues que je parle le mieux » et « Autres langues ». Les 12 cases sont à agrandir car les cases du livret en A4 sont trop petites pour les apprenants à ce stade d'apprentissage de l'écriture.

Le mode de fonctionnement d'un tableau à double entrée est très abstrait et ardu. Comme les apprenants ne savent pas encore lire les rubriques, le formateur va donc montrer la première case en haut à gauche et expliquer de quoi il s'agit : « Langue que je parle le mieux ».

Les réponses fusent et se transforment en « dictée au formateur ». Celui-ci écrit le nom de chaque langue en majuscules au tableau.

Un exercice de lecture est entamé pour les mots difficiles à déchiffrer.

Chacun écrit au crayon à papier dans la bonne case ce qui correspond à ses compétences linguistiques.

Le formateur vérifie auprès de chaque apprenant, lit tout haut ce qui est écrit, encourage l'apprenant, fait rectifier les erreurs de graphie.

Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

Activité réalisée en plusieurs séances :

- première séance : activité d'expression orale sur « Ma/Mes langue(s) maternelle(s) » ;
- deuxième séance : activité orale sur les tâches langagières effectuées dans chaque langue parlée ;
- plusieurs séances d'expression écrite ;
- recours à la « dictée au formateur » ;
- recours à un support plus grand au départ (photocopie en A3 de 12 cases) ;
- progression dans les activités liées à l'écrit.

Le tableau est complété un mois ou deux après la première séance de découverte : les apprenants réalisent alors qu'ils sont beaucoup plus à l'aise, qu'ils lisent et écrivent avec moins d'effort.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

- Prendre conscience de ses compétences plurilingues et les mettre en valeur.
- Oser et savoir en parler.
- Prendre conscience qu'il y a continuité entre la vie dans le pays d'origine et la vie dans le pays d'accueil : les apprenants ont toujours su apprendre et s'adapter.
- Prendre conscience des expériences, des connaissances, des difficultés des autres.
- Relativiser les difficultés d'apprentissage du français.

2. Pour le formateur

- Mieux connaître le groupe.
- Susciter des échanges interculturels.
- Varier les activités d'apprentissage lecture/écriture : du linéaire vers la compréhension puis vers la maîtrise d'un tableau à double entrée.
- Susciter confiance en soi et désir de valoriser ses acquis.

Prolongement de l'activité

Distribution et présentation de *Mon Livret*.

Rappel : dans quelques années, les apprenants seront capables de tout lire et de tout remplir.

2 MON LIVRET COMME SUPPORT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

2.4. « Mes compétences »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes compétences » p. 16-35.

CONTEXTE	
Structure	AEFTI, Paris
Dispositif	Cours d'alphabétisation et de post-alphabétisation pour les salarié(e)s de la Mairie de Paris
Objectif général du cours	Approfondissement de la langue écrite
Rythme (nombre d'heures/semaine)	7 heures par semaine (2 x 3 heures et demie) Environ 220 heures par an
Caractéristiques du public	Public non ou très peu scolarisé dans sa langue maternelle ou son pays d'origine, mais alphabétisé en France Public vivant et travaillant en France depuis longtemps (ou presque toujours)
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Entre 3 et 5 ans
Niveau CECR à l'oral	B1/B2
Niveau CECR à l'écrit	A1/A2
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Entre 500 et 1500 heures environ
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	<i>Mon Livret</i> = outil d'évaluation initiale, intermédiaire et/ou finale

Le public en alphabétisation ou en post-alphabétisation a de nombreuses compétences à l'oral, néanmoins de mauvaises habitudes peuvent être un frein à une communication « harmonieuse ». Il est important que les apprenants apprennent à reconnaître leurs erreurs et à les corriger.

Avec ce public, inséré professionnellement, relevant de l'alphabétisation (post-alphabétisation) ou de la lutte contre l'illettrisme (certaines personnes sont nées en France et ont été scolarisées en France), la division en niveaux de langue n'est pas toujours pertinente. Celle proposée par *Mon Livret*, en niveaux de compétences (dissociées) l'est davantage, puisque l'apprenant peut avoir des compétences acquises dans les différents niveaux proposés.

Il faut donc amener les apprenants à ne pas se figer dans un niveau et à ne pas parcourir avec le formateur, de façon linéaire, toutes les compétences proposées dans la rubrique et il faut s'interroger sur les acquis réels de chaque apprenant, quel que soit le niveau du Cadre européen commun de références pour les langues (CECR). La « fragmentation » du CECR alourdit la tâche mais permet une démarche évolutive, du plus simple au plus complexe, et apporte un rythme à la séquence.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Catherine Miclet (AEFTI).

Comment mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation ?

1. Définition de l'objectif pédagogique

- Comprendre une tâche à effectuer.
- Déterminer avec son formateur ses compétences et ses connaissances.
- S'évaluer pour se situer dans son parcours de formation.

Remarque : s'évaluer n'est pas un exercice facile. Il demande une connaissance effective des compétences et une rigueur objective quant à ses propres aptitudes. L'autosatisfaction ou l'auto-dévalorisation peuvent fausser l'évaluation.

2. Mise en pratique

Un travail collectif sur la prise de conscience des acquis et des capacités (intermédiaires) est à développer pour atteindre et maîtriser telle ou telle compétence, à tel ou tel niveau, dans telle ou telle situation. Pour chaque compétence, plutôt que de répondre simplement par oui ou par non (acquis, non acquis), l'apprenant doit aussi s'interroger sur les savoirs à acquérir pour maîtriser cette compétence, grâce au formateur qui lui posera les bonnes questions.

Quelques exemples

« Je sais épeler mon nom, mon prénom »

L'apprenant doit :

- connaître l'alphabet ;
- comprendre l'importance d'une bonne orthographe de l'identité ;
- Être capable d'épeler son nom (ex. : « C » comme carotte).

« Je peux demander des informations par téléphone »

L'apprenant doit :

- s'assurer d'être en présence du bon interlocuteur ;
- être équipé pour noter les informations ;
- comprendre les réponses et le cas échéant comprendre l'importance de « faire répéter » ;
- savoir comment on demande à son interlocuteur de répéter poliment ;
- savoir reformuler pour être sûr d'une bonne compréhension ;
- savoir utiliser des expressions de ce type : « pourriez-vous... ? », « je voudrais... », « j'aimerais... ».

« Je sais entamer la discussion, entretenir le débat, aborder de nouveaux thèmes »

L'apprenant doit :

- s'assurer que ce soit le lieu, le moment, le bon interlocuteur pour dire telle ou telle chose, défendre telle ou telle idée ;
- connaître les locutions interjectives du type : « au fait ! », « à propos », « en parlant de ça » ;
- savoir comment (avec quels mots), questionner, répondre, interrompre ou faire préciser.

« Je peux expliquer simplement mon état de santé, physique ou psychologique »

L'apprenant doit :

- connaître le vocabulaire du corps et des émotions ;
- utiliser les diverses négations marqueuses de temps ;
- utiliser les passés pour exprimer l'origine de l'état de santé actuel ou sa durée.

« Je peux parler de mes projets et de mes intentions »

L'apprenant doit :

- savoir exprimer un souhait ;
- savoir utiliser les futurs (simple et proche) ;
- connaître les expressions de la temporalité (demain, l'année prochaine ou bientôt) ;
- connaître certains connecteurs logiques comme d'abord, en premier, puis, pour finir, etc.

L'évaluation des compétences de l'apprenant est un élément incontournable dans un processus d'apprentissage. Le questionnement, la réflexion qu'il va faire grâce à *Mon Livret* sur ses compétences acquises et celles qu'il a à développer, va lui permettre d'évaluer ses acquis dans chacun des dispositifs de formation où il aura été intégré, de baliser son parcours de formation, d'évaluer ses compétences dans diverses situations et de mesurer la distance qui le sépare de l'objectif qu'il s'est fixé.

Apports de *Mon Livret*

1. Lors de l'évaluation initiale

Pour les apprenants et pour le formateur. Dans les centres de formation, un diagnostic des apprenants est effectué (par le centre lui-même ou par des organismes diagnostiqueurs, comme l'IPTR). Les apprenants sont ensuite répartis dans des groupes de niveaux pour lesquels les formateurs ont défini des objectifs pédagogiques larges. Néanmoins, des disparités subsistent dans les niveaux de compétences des apprenants.

Il est donc important pour le formateur d'affiner la connaissance des compétences de chacun et pour les apprenants de se questionner sur ce qu'ils savent faire et dans quelle(s) situation(s).

Ainsi, le formateur peut réorienter ses objectifs pour le groupe et chaque apprenant peut mieux prendre conscience de son parcours d'apprentissage.

2. Lors de l'évaluation intermédiaire

Pour les apprenants. *Mon Livret* permet une meilleure appropriation de son parcours individuel d'apprentissage. En effet, une reconnaissance objective de ses compétences, de ses lacunes (par rapport à l'objectif visé) peut déclencher un « électrochoc » qui permet un retour du dynamisme et de la motivation nécessaires à l'évolution personnelle.

Cette étape « de conscientisation » est essentielle en formation : cette prise de conscience « Je sais que je ne sais rien » est déjà un savoir (maïeutique socratique). Cet « électrochoc » fait progresser l'apprenant (et l'être humain en général) de façon spectaculaire. Cette prise de conscience laisse la possibilité à l'apprenant de se ressaisir, si besoin est, avant la fin de sa formation, pour mieux progresser.

Pour le formateur. *Mon Livret* permet de valider (ou d'invalider) les choix pédagogiques, le rythme d'enseignement initialement prévu et d'orienter (ou de réorienter) ceux-ci.

Mon Livret permet une continuité dans la (re)connaissance des compétences acquises des apprenants et donne ainsi la possibilité d'organiser des activités de révision ou d'approfondissement.

3. Lors de l'évaluation finale

Pour les apprenants. Les apprenants sortent du dispositif, forts de leurs compétences et de leurs connaissances, qu'ils reconnaissent eux-mêmes, et sont aptes à poursuivre leur formation dans un nouveau dispositif.

Pour le formateur. À la fin d'une étape d'un parcours de formation, faire le bilan est essentiel.

Mon Livret permet au formateur de proposer à l'apprenant une suite à son apprentissage :

- soit la continuité d'un même type de formation,
- soit l'orientation vers un apprentissage spécifique (l'atelier de communication orale, l'atelier d'écriture ou la remise à niveau).

3 MON LIVRET COMME ABOUTISSEMENT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

3.1. « Ma Ligne de vie »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Ma ligne de vie », p. 8-9.

CONTEXTE	
Structure	ARFOG, Paris
Dispositif	Français à visée d'insertion professionnelle pour les femmes des quartiers CUCS ² de la Ville de Paris
Objectif général du cours	Améliorer ses compétences en communication pour préparer son parcours d'insertion professionnelle
Rythme (nombre d'heures/semaine)	22 heures par semaine
Caractéristiques du public	Public allant de « peu scolarisé » à « scolarisé de façon significative »
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	De 0 à 6 mois
Niveau CECR à l'oral	De A1 à B1
Niveau CECR à l'écrit	De A1 à A2
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Environ 180 heures
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	En cours et en fin de formation <i>Mon Livret</i> et plus précisément « Ma ligne de vie » sont travaillés : - en cours de formation ; - quand les apprenants ont suffisamment développé de confiance en eux et dans le groupe - quand les apprenants sont prêts à évoquer un parcours la plupart du temps douloureux

Description de la pratique

1. Compréhension écrite et expression orale à partir d'une chronologie d'événements

2. Expression écrite par la réalisation d'une frise chronologique

Objectif visé : être capable d'évoquer les moments-clefs de sa vie personnelle et les transcrire dans la rubrique « Ma ligne de vie ».

Remarque : le parcours de vie personnel n'a pas été visé directement car ces femmes avaient un passé trop douloureux pour être évoqué de prime abord. L'objectif visé a donc nécessité deux séquences.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Brigitte Ricco (ARFOG).

² Contrat urbain de cohésion social.

Démarche adoptée pour l'introduction de « Ma Ligne de vie »

SÉQUENCE 1 : La biographie d'une personne connue : le parcours de vie d'une autre personne que soi

1. Objectifs visés

- Être capable de porter sur une frise chronologique horizontale les dates correspondant aux événements importants de la vie d'une personne, d'après un texte.
- Être capable d'écrire sur une chronologie verticale les événements les plus importants qui se sont déroulés dans la vie d'une autre personne, comme l'abbé Pierre ou Nelson Mandela.

Ceci implique de travailler sur le plan cognitif, notamment sur :

- la recherche et le traitement de l'information ;
- la classification (tri et classement des informations) ;
- la hiérarchisation (organisation de l'information) ;
- la mémorisation.

• Être capable d'écrire les principaux moments de son propre parcours de vie. Ceci implique de travailler sur le plan linguistique, notamment sur :

- le lexique du repérage dans le temps ;
- l'utilisation des temps de la narration ;
- la distinction entre phrase verbale et phrase nominale dans la rédaction d'une biographie.

2. Temps imparti par objectif

1^{re} partie de séquence (2h) :

- Lecture et compréhension de texte en vue de déterminer l'importance des événements : 40mn.
- Appropriation de la frise chronologique et remplissage : 30 min.
- Réalisation d'une chronologie verticale avec date et résumé des événements : 45 min.

2^e partie de séquence (1h) :

- Écriture des principaux moments de son parcours de vie dans *Mon Livret*.

3. À préparer avant la séance

- Présentation de la séquence et des deux objectifs.
 - Explication des termes, comme « moment », « étape » ou « parcours », à partir de la question « Quels sont les moments importants dans la vie d'une personne ? ».
 - Recherche de textes biographiques et préparation des questions permettant de traiter l'information.
- Il faut remarquer que travailler sur un(e) autre que soi est un bon « contournement pédagogique ». Cela permet de ne pas aborder frontalement des problèmes douloureux.

4. Déroulement pédagogique

La formatrice fait écouter une chanson de Cesaria Evora : *Sodade*.

Elle demande ensuite aux apprenants si elles connaissent cette interprète et quelles sont leurs impressions sur cette musique.

Lecture silencieuse du texte sur Cesaria par chaque apprenant.

Localisation du Cap-Vert, ancienne colonie portugaise.

Explication du vocabulaire difficile soit par les apprenants soit par la formatrice.

Lecture oralisée du texte : chaque apprenant lit un paragraphe.

Compréhension orale du texte.

Recherche des événements importants de la vie de Cesaria Evora.

Réalisation de la frise chronologique portant les dates essentielles de la vie de Cesaria.

Rédaction de la biographie simplifiée de Cesaria avec phrases verbales ou phrases nominales.

SÉQUENCE 2 : « Ma Ligne de vie » : mon parcours, ma bibliographie

1. Objectifs visés

- Être capable de surmonter les blocages liés aux souvenirs douloureux de sa vie personnelle.
- Réactiver ses souvenirs par le recours aux sensations (la musique ou la cuisine), à la mémoire visuelle (couleurs ou formes du pays d'origine), à la mémoire affective (événements familiaux).
- Ceci implique de travailler sur la confiance en soi, l'estime de soi et de dépasser ses blocages.
- Être capable de se remémorer les dates des événements importants de sa vie.
- Être capable d'évoquer les moments-clefs de sa vie personnelle.
- Être capable de relater des événements importants de sa vie, en écho aux événements de la vie d'un autre.
- Être capable de trier et de classer ces dates selon l'ordre chronologique et selon leur importance. Ceci implique de travailler sur le plan cognitif, notamment sur :
 - la mémorisation ;
 - la classification (trier et classer ses propres souvenirs) ;
 - la hiérarchisation (organisation de l'information) ;
- Être capable d'exprimer par écrit les principaux moments de son parcours de vie. Ceci implique de travailler sur le plan cognitif, notamment sur :
 - le lexique du repérage dans le temps ;
 - l'utilisation des temps de la narration ;
 - le participe passé ;
 - la distinction entre phrase verbale et phrase nominale dans la rédaction d'une biographie ;
 - la transformation de la phrase verbale en phrase nominale.

2. Déroulement pédagogique

Évocation de la séquence précédente par le biais de questions/réponses, comme « Qu'avons-nous fait mardi dernier ? - *Biographie de Cesaria Evora* ».

Écoute de musique : « Qu'évoque-t-elle ? - *Mélancolie, rythmes* ».

Questions en lien avec l'artiste : « Qui est cette chanteuse ? Comment l'appelle-t-on ? Pourquoi ? Que savez-vous d'elle ? » :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> « la diva aux pieds nus » ; | <input type="checkbox"/> misère féminine : solitude affective et charges de maternité ; |
| <input type="checkbox"/> étrangère, de langue portugaise ; | <input type="checkbox"/> personnage humanitaire. |
| <input type="checkbox"/> pays pauvre : paysage lunaire, sécheresse ; | |
| <input type="checkbox"/> départ des hommes pour trouver du travail ; | |

Relier l'histoire de cette artiste avec les expériences personnelles des apprenants :

- « Le pays de Cesaria vous rappelle-t-il votre pays d'origine ? Si oui, pourquoi ? » ;
- « Avez-vous vous aussi une musique, une chanteuse célèbre ? » ;
- « Retrouvez-vous vos problèmes personnels dans ceux de Cesaria et de ses compatriotes ? ».

3. Transition vers Mon Livret

« Vous êtes moins connue et moins âgée que Cesaria mais vous aussi vous avez vécu des choses importantes dans votre vie. Avez-vous vécu, vous aussi, des événements importants semblables à ceux de Cesaria, des événements qui ont marqué votre vie ?

Vous aussi, vous avez des souvenirs heureux ou douloureux.

Vous aussi vous êtes née ailleurs qu'en France et vous avez une autre culture.

Vous avez rédigé la biographie de Cesaria, pourriez-vous écrire votre propre biographie ?

Vos souvenirs ne sont pas inscrits dans un texte mais dans votre mémoire.

Le texte sur Cesaria pourrait vous aider à retrouver vos souvenirs ?

-> Quelles sont les dates importantes de votre vie ?

-> Sur la frise chronologique verticale de *Mon Livret*, portez les événements importants de votre vie. »

Comment procéder ?

- Écrire en vrac tous les souvenirs qui vous viennent en tête et rechercher les dates de ces souvenirs, puis les inscrire sur le parcours de vie.

OU

- Partir du parcours de vie et vous remémorer ce qui vous est arrivé aux repères d'âges proposés.

Qu'est-ce qui peut aider à retrouver ses souvenirs ?

- Un texte comme celui de Cesaria ?
- L'odeur d'un plat traditionnel ?
- Les couleurs de son pays ?
- La présence d'un enfant ?

Qu'est-ce qu'un événement, un moment important ?

- Le mariage, la naissance des enfants, les déménagements, le départ du pays ou l'arrivée en France.
- Scolarité, métiers exercés, activités autres (couture, cuisine, crochet, musique), activités bénévoles, formations d'adultes, examens, diplôme.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

Le groupe concerné par cette séquence a apprécié :

- l'organisation de la séance préparatoire ;
- la découverte de la vie de Cesaria Evora ;
- le travail de classification autour du terme « événement » ;
- l'élaboration de la frise chronologique.

Les femmes ont évoqué l'importance du travail préparatoire avant de décrire leur parcours dans *Mon Livret*. Le travail de rédaction sur « Ma ligne de vie » a été difficile en raison du parcours douloureux auquel chacune a dû faire face et a entraîné des larmes et des remarques amères (ex. : « Je ne suis pas contente d'être née et je n'ai rien à dire ! ») sur leur parcours personnel.

2. Pour le formateur

Mon Livret a permis d'aborder un thème que les formateurs n'auraient pas osé traiter. Lorsqu'il a été présenté, l'ambiance s'est tendue au moment de la découverte de ce travail personnel (« Que cherchait-on à savoir d'elles ? »). La plupart des personnes de ce groupe se sont opposées à l'idée même de remplir ces pages de *Mon Livret* concernant leur parcours.

Les formateurs ont compris l'importance d'un accompagnement personnalisé non pour rédiger, mais pour surmonter l'angoisse générée par les événements douloureux que la mémoire impose.

Cela a forcé les formateurs à imaginer un scénario pédagogique différent, à voir le travail autobiographique comme un aboutissement d'un travail préparatoire sur l'histoire d'autres femmes et d'autres hommes, qui eux aussi ont souffert.

In fine, les apprenantes ont toutes accepté de compléter le document avec, en plus, la satisfaction d'avoir pu surmonter leurs émotions. Elles ont même regretté de ne pas avoir assez de place pour noter tous les événements importants de leur vie.

Au terme de la séquence, certaines femmes nous ont demandé de pouvoir être accompagnées dans l'écriture de leur parcours de vie.

Prolongement de l'activité

Cet exercice a déclenché des débats sur la parité homme/femme, le choix de vie, la liberté d'expression ou la confidentialité.

Afin de ne pas s'écarter de l'objectif visé, il a été proposé aux apprenantes de programmer, ultérieurement, un temps de parole structuré sur les thèmes amorcés.

3 MON LIVRET COMME ABOUTISSEMENT D'UN SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

3.2. « Mes projets »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes projets » p. 10.

CONTEXTE	
Structure	Centre de formation FORM'A, Paris
Dispositif	Français langue étrangère/alphabétisation Dispositif national d'apprentissage du français de l'ACSE (hors CAI ²)
Objectif général du cours	Développer ses compétences en français (langue étrangère) dans le cadre de la vie sociale ou professionnelle en France
Rythme (nombre d'heures/semaine)	20 heures par semaine 200 heures de formation pour l'année
Caractéristiques du public	Non scolarisé Scolarisé au niveau primaire (ou secondaire) dans le pays d'origine Public FLE dont certains évoluent dans des milieux francophones et utilisent le français dans le cadre de rapports sociaux et d'activités professionnelle et extra-professionnelles
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Pour certains il s'agit de la première formation en français Pour les autres le nombre de semaines de cours de français n'est pas précisé
Niveau CECR à l'oral	B1/B2
Niveau CECR à l'écrit	A1/A2
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	Entre 500 et 1 500 heures environ
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	<i>Mon Livret</i> a été introduit en 2 ^e semaine de formation, après 40 heures de cours

Description de la pratique

1. Activité de communication orale en groupe

Le formateur se tient à l'écart du cercle de discussion, une fois la consigne énoncée. Ainsi les échanges peuvent avoir lieu entre apprenants exclusivement, le formateur n'intervenant - dans le premier des trois temps - qu'en cas de problème : discussion hors sujet, erreurs dans la prise de note au tableau, essoufflement de la dynamique.

Cela laisse le champ libre aux apprenants tout en offrant une disponibilité totale au formateur pour observer la teneur des prises de parole et des échanges et noter, en fonction de ses observations, les questions à poser dans la suite de l'activité.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Hervé Chenevat (FORM'A).

² Contrat d'accueil et intégration.

2. Activité d'expression écrite

Cette partie incombe au formateur mais le rôle de « secrétaire au tableau » peut aussi être tenu par un ou plusieurs apprenants avec un groupe de niveau avancé.

Ici aussi, le formateur n'intervient qu'en cas de problème et notamment lorsqu'il y a erreur dans la prise de note au tableau.

Démarche adoptée pour l'introduction de « Mes projets - J'apprends le français pour... »

1. Le remue-méninges

Mon Livret a été distribué aux apprenants par le formateur une semaine avant la séquence décrite. Ils ont commencé à en prendre sommairement connaissance, ont rempli la page 6, « Mes langues », mais ils ne se le sont pas encore vraiment approprié.

Le formateur choisit d'utiliser la page 10 de *Mon Livret* non comme point de départ mais comme point d'arrivée : pour cette activité, le livret n'est pas perçu par l'apprenant comme le déclencheur de l'activité mais comme le lieu où il dépose les réflexions qu'il a formulées lui-même au cours de la séquence.

Pour le formateur, la page 10, plus qu'une consigne, représente un modèle qui sert de colonne vertébrale à l'animation de sa séquence pédagogique.

Les apprenants sont disposés en arc de cercle autour d'un tableau blanc de sorte que chacun puisse voir, entendre et être vu et entendu de tous sans obstacle ni difficulté. Il s'agit d'une discussion conviviale entre apprenants et non avec le formateur. Celui-ci se limite, dans un premier temps, au rôle de secrétaire et laisse venir les choses.

Le choix est fait d'écrire au tableau la question de la page 10 de *Mon Livret* : « Pourquoi apprenez-vous le français ? » sans introduction ni explication de sorte que le groupe puisse s'approprier totalement l'activité et y répondre spontanément.

Les premières réponses viennent petit à petit, les prises de parole des uns stimulant celles des autres. Une expérience, une aspiration, un besoin exprimé en évoque d'autres. Les apprenants s'écoutent mutuellement et la discussion s'installe pour devenir de plus en plus fournie.

Le formateur prend en note au tableau et en vrac l'expression des apprenants et se fait oublier. S'il reste silencieux, il se réserve le droit d'encourager les plus discrets, de faire clarifier telle information non pour approfondir mais pour mieux prendre en note.

L'objectif de cette démarche très inductive est de construire l'activité sur la formulation la plus authentique et spontanée possible par les apprenants de leurs besoins exprimés, de leur rapport à la langue, à l'apprentissage et de leurs aspirations sans reformuler ni interpréter les propos tenus par le groupe.

2. Synthèse par le formateur avec les apprenants et discussion

Dans un deuxième temps, le formateur reprend oralement ses notes, en désordre sur le tableau, en s'assurant auprès des apprenants que celles-ci sont bien fidèles à leur prise de parole. Il propose au groupe de dégager « ce qui va ensemble » pour aboutir à un classement sur le modèle de la page 10 de *Mon Livret* ou approchant.

Il regroupe alors, toujours au tableau, chacune de ses notes selon les thèmes qui se profilent et guide le travail en demandant des approfondissements ou encore attire l'attention sur la similitude entre plusieurs notes.

Au cours de la séquence décrite, deux thèmes de discussion se sont nettement dessinés : l'un sur les nouvelles compétences requises dans le monde professionnel et l'autre sur la notion de respect qui doit présider aux relations sociales : Respecter et être respecté.

3. Échange, approfondissement, contextualisation

Dans un troisième temps, le formateur prend l'initiative et relance l'échange entre les apprenants sur les compétences visées, sur ce qu'ils aimeraient (mieux) savoir faire, par des questions du type :

- qu'est-ce qui vous manque pour... ? ;
- vous avez dit que vous aviez besoin d'écrire des courriels, Quels courriels pouvez-vous être amenés à rédiger ?, Dans quelles situations éprouvez-vous tel besoin ?, Où, par exemple ?, Est-ce que ça vous est déjà arrivé ?, Vous vous souvenez quand ? ;
- quelqu'un a-t-il vécu la même situation que X ?

L'objectif est de contextualiser au plus près les besoins exprimés et ne pas se contenter d'idées générales diversement interprétées.

Exemple :

« Quelle réalité décrit ce mot « respect » qui est revenu plusieurs fois lors de cette séquence ? Quelle définition pour quel apprenant, selon quelle culture, en référence à quel vécu ? ». Dans ce cas-ci, le mot « respect » était majoritairement (mais pas uniquement) pris en référence à une situation professionnelle : respecter une consigne, respecter un contrat, savoir lire un contrat de travail pour se faire respecter en tant que salarié.

Il s'agissait aussi de comprendre la culture d'accueil pour pouvoir la respecter et être en mesure de mieux communiquer avec les Français (politesse, gaffes à ne pas commettre).

Les notes ont été reprises sur deux tableaux distincts : l'un sur les objectifs d'apprentissage (professionnel, intégration, sociabilité ou connaissance de ses droits) et l'autre sur les compétences afférentes (rédiger des courriers administratifs ou comprendre le journal TV).

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

- Créer et formuler des attentes et prendre conscience qu'entrer dans une démarche d'apprentissage nécessite une formulation de ses attentes, de ses besoins, de ses manques, et de ses objectifs.
- Devenir acteur de son apprentissage et s'orienter vers un apprentissage du français de la vie quotidienne la plus immédiate et ne plus voir cet apprentissage comme une démarche abstraite.
- Prendre conscience que l'on apprend par l'écoute mutuelle et la reconnaissance de communautés de situation, que ses propres préoccupations rejoignent souvent celles des autres, s'éclairent les unes les autres.
- Parler de ses expériences, de ses connaissances et les mutualiser.
- Accepter et valoriser la dimension communicative - pas toujours clairement établie chez les apprenants - de leur apprentissage du français.

2. Pour le formateur

- Avoir une meilleure connaissance du groupe sur la base des attentes et objectifs formulés par les apprenants.
- Fédérer le groupe en veillant à mutualiser leurs connaissances et leurs expériences.
- Mettre en actes la dimension interculturelle de l'apprentissage du français par les échanges et les réflexions suscités par la page 10 de *Mon Livret*.
- Organiser le cours sur cette base et faire concorder au mieux le plan de l'enseignement et le plan de l'apprentissage.
- Produire des supports pédagogiques qui fassent référence, au plus près, aux situations concrètes évoquées par les apprenants et qui soient en réponse aux attentes formulées lors de ce « remue-méninges ».

Prolongement de l'activité

Le formateur reporte les tableaux issus du « remue- méninges » sur une feuille de paper board qui sera collée sur le mur. Cette feuille, visible et consultable par le groupe tout au long de la formation pourra être perçue désormais comme la liste des éléments du programme, de sorte que les apprenants pourront faire un lien permanent entre le déroulement du cours (programme, activités proposées, supports) et leurs propres aspirations et besoins exprimés au cours de ce remue- méninges.

Ils pourront éventuellement compléter cette liste au fur et à mesure de la formation.

Chaque apprenant reçoit une feuille A4 sur laquelle est reproduit le tableau récapitulatif du remue- méninges.

À côté de chaque objectif d'apprentissage et de chaque compétence annoncée par le groupe, l'apprenant coche une case s'il se sent concerné par celle-ci. Un espace sera laissé libre pour toute nouvelle compétence et tout nouvel objectif, ajoutés ultérieurement par l'apprenant.

Cette feuille pourra ensuite être collée sur la page 10 de *Mon Livret* : les colonnes du tableau issues de cette séquence, telle qu'elle a été menée ce jour-là, ne correspondent désormais pas exactement aux objectifs et aspirations exprimés par l'apprenant.



PARTIE 3
Référentiel de
programmes de formation

4 PROGRAMMES de formation

P1 VALORISER SON SAVOIR À TRAVERS SON PARCOURS ET SES EXPÉRIENCES

Scénario 1 : « Je suis... ce que j'ai déjà fait »

Fiche 1 : « Je parle de moi »

Fiche 2 : « Je parle de mes langues »

Scénario 2 : « Je suis... ce que j'aimerais faire »

Fiche 1 : « J'apprends le français pour... »

Fiche 2 (à venir) : « Je conseille à un ami de suivre un cours de français »

P2 À NOUS PARIS ! PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE

Scénario 1 : « Je découvre Paris »

Fiche 1 : « Choisir une activité »

Fiche 2 (à venir) : « Y aller »

Fiche 3 (à venir) : « En parler »

Scénario 2 : « Je fais découvrir Paris »

Fiche 1 (à venir) : « Proposer une activité »

Fiche 2 (à venir) : « Y amener un compatriote »

Fiche 3 (à venir) : « Échanger »

P3 ME FIXER UN OBJECTIF D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN FONCTION DE MES BESOINS

Scénario 1 : « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »

Fiche 1 : « Remplir une fiche d'inscription »

Fiche 2 : « Comprendre les écrits de l'école »

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 1 : « L'enfance au pays »

Fiche 1 : « Présenter son quartier d'origine »

Scénario 2 : « Le départ du pays d'origine et l'arrivée en France »

Fiche 1 : « Connaître les moyens de transport »

Scénario 3 : « Une nouvelle vie »

Fiche 1 : « Connaître les rues de son quartier »

Fiche 2 : « Savoir tenir un agenda »

La plupart des fiches pédagogiques présentées dans ces programmes et scénarios ont été expérimentées dans le cadre de formations. Néanmoins, certaines d'entre elles, dont le contenu reste à élaborer, ne sont présentes ici qu'à titre indicatif.

PROGRAMME 1 - VALORISER SON SAVOIR À TRAVERS SON PARCOURS ET SES EXPÉRIENCES

Scénario 1 : Je suis... ce que j'ai déjà fait (prise de conscience des compétences)



Fiche 1 : Je parle de moi

- Parler de son identité, de sa famille, de son pays d'origine, etc.
- Identifier les périodes de sa vie (études, formation, personnelle et sociale, culturelle, professionnelle) et les décrire en situations formelles (entretien d'embauche, pour une formation, avec un professionnel de la santé, avec le maître d'école, etc.) et en situations informelles (avec ses voisins, dans une association, etc.)

Mon Livret, p. 21 : je sais répondre à quelqu'un qui me demande comment je m'appelle, je peux épeler mon nom, prénom.

Mon Livret, p. 25 : je peux décrire une photo représentant ma famille.

Mon Livret, p. 26 : je peux parler de mon pays, de l'endroit où j'habite.

Mon Livret, p. 33 : Je sais remplir un formulaire d'identité simple.

Mon Livret, p. 34 : je peux rédiger un texte court pour me présenter.

Mon Livret, p. 37 : je comprends les notions de présent, de passé et de futur.

Mon Livret, p. 38 : je peux me rappeler et dater les événements importants de ma vie.

Fiche 2 : Je parle mes langues

- Identifier les langues parlées.
- Différencier : langue maternelle, seconde et étrangère.
- Identifier les pays dans lesquelles l'auditeur a parlé ces langues.
- Parler des circonstances d'apprentissage de ces langues (lieux, institutions, situations, etc.).
- Parler des usages et des pratiques de ces langues (contextes géographiques, sociaux, etc.) (pour valoriser ses expériences).
- Décrire le savoir-faire dans ces langues (pour prendre conscience de ses compétences).

Mon Livret, « Repérage dans l'espace graphique », p. 36 : je sais remplir un tableau à double entrée.

Mon Livret, « Savoirs associés à l'écriture », p.33 : je sais parler de ce que je sais faire.

Mon Livret, p. 26 (niveau A2) : je raconte un événement en précisant où, quand et comment les faits se sont déroulés.

Scénario 2 : Je suis... ce que j'aimerais faire (valorisation des compétences)



Fiche 1 : J'apprends le français pour...

- Distinguer les différentes sphères de sa vie (personnelle et sociale, culturelle, professionnelle et scolaire)
- Relier ces sphères à des repères significatifs (représentations) [ex. : vie culturelle = radio, lire le journal, Internet, etc.]
- Savoir se fixer des objectifs (à court, moyen et long terme) en fonction de besoins précis sur le plan personnel et professionnel en lien avec l'apprentissage du français

Mon Livret, « Repérage dans l'espace graphique », p. 36 : je sais remplir un tableau à double entrée.

Mon Livret, p. 37 : je comprends les notions de présent, de passé et de futur.

Mon Livret, p. 25 : je sais exprimer un besoin ; je sais exprimer un souhait.

Je sais me fixer des objectifs ; Je sais identifier les moyens pour atteindre mes objectifs.

Mon Livret, p. 26 (niveau A2) : je peux parler de mes projets et de mes intentions.

Mon Livret, « Mes repères socioculturels », p. 12-15 : ce que je connais et ce que je veux connaître.

Fiche 2 : Je conseille à un ami de suivre un cours de français

- Expliquer son parcours linguistique, professionnel et de mobilité géographique
- Être conscient de ses acquis et de ses compétences pour les faire valoir auprès d'autrui (entretien d'embauche, bilans de compétences, etc.)
- Valoriser son expérience d'apprentissage du français (autonomie)
- Conseiller (niveaux A1-A2)
- Convaincre (niveaux A1-A2)

Mon Livret, p. 26 : je sais me présenter et dire ce que je fais : mon métier, mes occupations.

Mon Livret, p. 22 : je peux parler de mes goûts, de mes activités et poser à mon tour des questions simples.

Mon Livret, p. 26 (niveau A2) : je peux décrire mes expériences professionnelles et ma formation à un employeur.

Mon Livret, p. 22 : je comprends quand on me donne un conseil ou une mise en garde dans ma vie personnelle ou professionnelle et je peux réagir ; je peux demander ou donner des conseils ; je sais exprimer poliment mon accord ou mon désaccord.

Scénario 1 : « Je suis... ce que j'ai déjà fait »

Fiche 1 : « Je parle de moi »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Ma ligne de vie », p. 8-9.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	Valoriser les savoir-faire en français, acquis en formation ou dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle Prendre en considération les différentes langues et cultures que connaît l'apprenant Favoriser l'échange avec le formateur et construire avec lui un parcours d'apprentissage cohérent Se fixer un objectif d'apprentissage en fonction de ses projets Faire valoir ses compétences en français auprès d'autres structures
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaines (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non francophone, peu scolarisé ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Public, en principe en 2 ^e année d'apprentissage du français (180 heures réalisées)
Niveau CECR à l'oral	A2
Niveau CECR à l'écrit	A1/A2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 5 semaines, soit 30 heures

« Je parle de moi » fait travailler les quatre compétences linguistiques : la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite. Elle a été conçue pour le niveau A1 mais est adaptable aux autres niveaux. Le formateur peut augmenter le degré de difficulté selon le niveau et le type de public.

¹ Scénario réalisé par Mélanie Ribas (CMA).

Il s'agit d'atteindre des objectifs :

- **pragmatiques** (communicatifs) : faire acquérir des stratégies de repérage et d'inscription dans le temps ; savoir parler de soi, de son identité, de sa famille, de son pays d'origine, de son passé, etc. en distinguant les différentes sphères de la vie (personnelle, professionnelle, etc.) ; valoriser auprès d'autrui les cultures que l'on connaît ;
- **linguistiques** : genre des noms de pays, nationalités, prépositions de lieu, présent, temps du passé : passé composé, imparfait (niveau A2), notion de durée, d'antériorité et de postériorité ;
- **socioculturels** : mesurer la richesse des expériences vécues ; prendre en considération les cultures connues ; témoigner des expériences linguistiques et culturelles en France et à l'étranger.

Démarche adoptée

Les activités suivantes sont proposées en petits groupes de trois ou quatre apprenants.

1. Déclenchement - Expression libre

Le formateur sensibilise les apprenants au thème abordé par « Ma ligne de vie » (*Mon Livret*, p. 8 et 9) : demander aux apprenants de réfléchir sur les différentes périodes de leur vie.

Il les invite à caractériser leur parcours de vie : expériences de l'école, événements familiaux, départ du pays, déménagements, arrivée en France, vie à Paris, expériences de voyages, expériences de travail, etc. en leur proposant une activité de remue-méninges afin qu'ils expriment le plus grand nombre de souvenirs possibles.

On peut, par exemple, leur demander d'associer une date avec un nom ou un verbe, un nom avec un adjectif, etc. (*exemple* : école/content, école/difficile, 1980/mariage, 2004/arrivée).

L'organisation en petits groupes permet aux apprenants de rebondir sur les idées exprimées par les uns et les autres. Cette activité de sensibilisation au thème favorise donc l'échange et la prise de conscience de la variété et de la richesse de leurs expériences.

Par la suite, le formateur leur demande de formuler des phrases complètes avec des repères déjà cités (utilisation du passé composé et de l'imparfait, repérage dans le temps : présent, passé).

Il est possible de reprendre certains éléments de *Mon Livret* (tableau, p. 6-7), si une activité autour de « Mes langues » a déjà été réalisée.

Le formateur intervient auprès de chacun des groupes pour organiser les différents éléments (faits marquants, anecdotes, dates, etc.) en les inscrivant au tableau (hiérarchisation, classification et reformulation).

Le formateur peut regrouper, au choix :

- les éléments par périodes (de 0 à 13 ans, de 14 à 27 ans, etc.). Pour cela, il se sert du code couleurs des pages 8 et 9 de *Mon Livret*, tout en expliquant que les périodes préétablies sont flexibles et adaptables à la complexité de leur parcours ;
- les éléments par thèmes (vie de famille, école, emplois, activités sportives, etc.).

2. Production écrite

- Remplir les pages 8 et 9 de *Mon Livret*.
- Compléter la ligne de vie de façon non linéaire et non exhaustive en relevant les événements marquants de la vie par quelques mots significatifs : verbe, nom commun ou nom propre.
- Donner un titre à chaque période de vie : enfance, jeunesse, etc. On peut demander aux apprenants de rédiger un petit texte sur leurs parcours de vie (en utilisant les faits cités), de façon générale ou en se concentrant sur une période ou un fait marquant.

3. Production orale

- Questions/réponses en interviews croisés. Possibilité de prise de notes de l'interviewer qui peut ensuite présenter son interviewé au grand groupe.

ou

- Chacun expose en quelques minutes, en groupes de trois ou quatre apprenants, sa ligne de vie ou un fait marquant de son parcours (appropriation individuelle de sa production écrite, voir ci-dessus). Le formateur peut imposer un thème (par exemple : la famille, le travail, l'arrivée en France, etc.) ou laisser le choix à l'apprenant ou au groupe d'apprenants.

Proposition pour un niveau A2 : Imaginer des situations sociales dans lesquelles les apprenants doivent se référer à leur parcours personnel et professionnel :

- **situations formelles** : en entretien d'embauche, en entretien pour une formation, chez le médecin, avec l'assistante sociale, avec le maître d'école, etc.
- **situations informelles** : avec ses voisins, avec les membres d'une association, etc. (à travailler en jeux de rôles et autour de formulaires d'adhésion à remplir, par exemple).

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

Les activités liées aux pages 8 et 9 de *Mon Livret* permettent aux apprenants de :

- valoriser leur cheminement personnel, familial et professionnel en évoquant la richesse et la diversité de leur parcours ;
- prendre conscience de leur capacité d'adaptation au changement ;
- réfléchir sur leur place dans l'espace social de la ville.

Tout ceci les aide à valoriser les diverses facettes de leur identité.

L'interaction est facilitée (entre apprenants et entre apprenants et formateur), notamment par l'activité stimulante de remue-méninges durant laquelle le formateur met en place un climat de dialogue en insistant sur l'absence de critique et sur l'acceptation des idées exprimées. La discussion est favorisée.

2. Pour le formateur

Ces activités permettent au formateur :

- d'avoir une meilleure compréhension de la complexité du parcours des apprenants ;
- de favoriser la prise de conscience de leurs capacités et de leurs connaissances (développer la confiance en luttant contre le sentiment d'incompétence voire d'« infériorité ») ;
- de créer et de proposer des activités adaptées aux besoins des apprenants et à leur profil.

Mon Livret devient ici un formidable outil de valorisation du rôle des apprenants qui se sentent acteurs de leur apprentissage. C'est un outil de connaissances autant pour eux que pour le formateur.

Activités d'évaluation avec *Mon Livret*

Suite à ces activités voici les compétences qui vont pouvoir être évaluées :

- « Savoirs associés à la compréhension orale » (*Mon Livret*, p. 17) : je reconnais l'intonation des questions et des réponses ;
- « Savoirs associés à l'interaction orale » (*Mon Livret*, p. 21) : je sais répondre à quelqu'un qui me demande comment je m'appelle, etc. ;
- « Mes compétences : je prends la parole » (*Mon Livret*, p. 25-26) : je peux décrire une photo représentant ma famille ; je sais me présenter et dire ce que je fais ; je peux parler de ma famille ; je peux parler de mon pays, de l'endroit où j'habite : je raconte un événement en précisant où, quand et comment les faits se sont déroulés. (niveau A2) ; je peux décrire mes expériences professionnelles et ma formation à un employeur (niveau A2) ;
- « J'écris » (*Mon Livret*, p. 34) : je sais remplir un formulaire demandant des informations sur mes activités ; je peux rédiger un texte court pour me présenter ou présenter une personne ; je sais faire une brève description d'une expérience personnelle : quoi, où et quand, etc. (niveau A2) ;
- « Repérage dans le temps » (*Mon Livret*, p. 37) : je comprends ce que signifie avant, après, en même temps etc. ; Je comprends les notions de présent et de passé ; je sais lire une date en chiffres ; je sais situer une date par rapport à une autre ;
- « Raisonnement logique » (*Mon Livret*, p. 38) : je peux me rappeler et dater les événements importants de ma vie ;
- « Mes savoirs grammaticaux » (*Mon Livret*, p. 40) :
 - Niveau A1 : les accords de base ; la conjugaison au présent ; les prépositions : la forme interrogative ; les articles ; les adjectifs qualificatifs ; la phrase simple (sujet-verbe-complément) ; les chiffres ;
 - Niveau A2 : la conjugaison des temps du passé (passé composé, imparfait) ; les marqueurs de temps (pendant, il y a, depuis) ; savoir/pouvoir/devoir.

Prolongement de l'activité

On pourra demander aux apprenants d'apporter en classe des supports pour parler d'eux-mêmes ou de leur famille (documents ou objets) en lien avec les faits évoqués dans leur ligne de vie (photos, souvenirs, carte de séjour, document d'identité du pays d'origine, titres de transport gardés en souvenir, etc.). On leur demande alors de préparer un exposé oral ou écrit sur ce que représentent ces documents ou ces objets.

Scénario 1 : « Je suis... ce que j'ai déjà fait »

Fiche 2 : « Je parle de mes langues »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes langues », p. 6-7.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	Valoriser les savoir-faire en français, acquis en formation ou dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle Prendre en considération les différentes langues et cultures que connaît l'apprenant Favoriser l'échange avec le formateur et construire avec lui un parcours d'apprentissage cohérent Se fixer un objectif d'apprentissage en fonction de ses projets Faire valoir ses compétences en français auprès d'autres structures
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaines (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non francophone, peu scolarisé ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Public, en principe en 2 ^e année d'apprentissage du français (180 heures réalisées)
Niveau CECR à l'oral	A2
Niveau CECR à l'écrit	A1
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 5 semaines, soit 30 heures

« Je parle de mes langues » est conçue pour le niveau A1 à l'écrit, mais elle est parfaitement adaptable aux autres niveaux. Le formateur peut augmenter le degré de difficulté selon le niveau et le type de public.

¹ Scénario réalisé par Sandra Lo-Ré, en collaboration avec Mélanie Ribas (CMA).

Il s'agit d'atteindre des objectifs :

- **pragmatiques** (communicatifs) : faire acquérir des stratégies de repérage et d'inscription dans le temps ; savoir parler de soi, de son identité, de sa famille, de son pays d'origine, de son passé, etc. en distinguant les différentes sphères de la vie (personnelle, professionnelle, etc.) ; valoriser auprès d'autrui les cultures que l'on connaît.
- **linguistiques** : genre des noms de pays, nationalités, prépositions de lieu, présent, temps du passé : passé composé, imparfait (niveau A2), notion de durée, d'antériorité et de postériorité.
- **socioculturels** : mesurer la richesse des expériences vécues ; prendre en considération les cultures connues ; témoigner des expériences linguistiques et culturelles en France et à l'étranger.

Démarche adoptée

Ces activités sont proposées en petits groupes de trois ou quatre apprenants.

1. Déclenchement – Expression libre

Pour sensibiliser au thème abordé dans « Mes langues », demander aux apprenants de réfléchir sur les différentes langues qu'ils savent parler, écrire, lire et leur demander de décrire ces trois compétences.

Cette activité de sensibilisation au thème favorise l'échange et la prise de conscience de la variété et de la richesse de leurs connaissances et des expériences qu'ils ont dans le domaine des langues.

Le formateur les fait réfléchir sur leur degré de maîtrise des langues et les conduit à :

- identifier les différences entre langue maternelle, langue seconde et langue étrangère ;
- parler des circonstances d'apprentissage de ces langues (lieux, institutions, situations, etc.).

2. Découverte collective du tableau des pages 6-7 de Mon Livret

Le formateur explique le vocabulaire ou les structures grammaticales qui posent problème : « Mes » dans « Mes langues », différences entre « Langue que je parle le mieux » et « Langue maternelle »).

Il écrit au tableau, sous la dictée des apprenants, les noms des différentes langues, puis les pays où ils les ont apprises avec les prépositions adéquates (en/au/aux + noms de pays). Ceci peut constituer une introduction (ou une évaluation) d'un point de grammaire.

3. Production écrite

Le formateur demande ensuite aux apprenants de remplir la partie « Mes cours de français ». Il explique qu'ils le feront, à l'avenir, pour chacun des cours avec leurs différents enseignants de français. Ils peuvent également mentionner les cours déjà suivis. Le formateur intervient pour écrire au tableau les mots dont l'orthographe n'est pas maîtrisée.

4. Production orale

Questions/réponses, sous la forme d'une interview, sur leur parcours linguistique et migratoire.

Possibilité de prise de note de l'interviewer qui fera ensuite la présentation du parcours linguistiques et migratoires de son interviewé soit à la classe, soit par groupe de deux ou trois apprenants.

Apports de Mon Livret

1. Pour les apprenants

Ces activités liées aux pages 6-7 de Mon Livret permettent aux apprenants de valoriser leur cheminement linguistique en évoquant la richesse et la diversité de leur parcours. L'interaction est facilitée entre apprenants, et entre apprenants et formateur.

2. Pour le formateur

Ces activités permettent au formateur :

- d'avoir une meilleure compréhension de la complexité du parcours des apprenants ;
- de favoriser la prise de conscience, chez les apprenants, de leurs capacités et de leurs connaissances (développer la confiance en luttant contre le sentiment d'incompétence voire d'« infériorité ») ;
- de valoriser leurs acquis ;
- de les faire réfléchir collectivement sur leurs stratégies d'apprentissage.

Activités d'évaluation

Suite à ces activités, les apprenants pourront compléter plusieurs rubriques dans *Mon Livret* et faire une évaluation de leurs connaissances avec l'aide du formateur :

- « Savoirs associés à la compréhension orale » (*Mon Livret*, p. 17) : je reconnais l'intonation des questions et des réponses ;
- « Mes compétences : je prends la parole » (*Mon Livret*, p. 25-26) : je sais parler de ce que je sais faire ; Je sais parler de ce que je connais ; je raconte un événement en précisant où, quand et comment les faits se sont déroulés (niveau A2) ; je peux décrire mon parcours linguistique à un employeur (niveau A2) ;
- « Savoirs associés à l'écriture » (*Mon Livret*, p. 33) ; « j'écris » (*Mon Livret*, p. 34) : je peux rédiger un texte court pour me présenter ou présenter une personne ; je sais faire une brève description d'une expérience personnelle : quoi, où et quand, etc. (niveau A2) ;
- « Repérage dans l'espace graphique » (*Mon Livret*, p. 36) : je me repère dans un tableau à double entrée ; je sais remplir un tableau à double entrée ;
- « Repérage dans le temps » (*Mon Livret*, p. 37) : je comprends ce que signifie avant, après, en même temps etc. ; je comprends les notions de présent et de passé ; je sais lire une date en chiffres ; je sais situer une date par rapport à une autre ;
- « Raisonnement logique » (*Mon Livret*, p. 38) : je peux me rappeler et dater les événements importants de ma vie ;
- « Mes savoirs grammaticaux » (*Mon Livret*, p. 40) :
 - Niveau A1 : les accords de base ; la conjugaison au présent ; les prépositions ; la forme interrogative ; les articles ; les adjectifs qualificatifs ; la phrase simple (sujet - verbe - complément) ; les chiffres ;
 - Niveau A2 : la conjugaison des temps du passé (passé composé, imparfait) ; les marqueurs de temps (pendant, il y a, depuis).

Prolongement de l'activité

Possibilité de demander aux apprenants d'expliquer les usages et les pratiques de leurs langues (contextes géographiques en France ou à l'étranger, en ville ou en campagne), sociaux, etc. et de préparer, sur ce sujet, une production orale ou écrite.

Proposition pour un niveau A2 : imaginer des situations sociales dans lesquelles ils doivent se référer à leur parcours linguistique :

- **en situation formelle** : entretien d'embauche, entretien pour une formation, bilan de compétences, etc. ;
- **en situation informelle** : avec ses voisins (jeux de rôles), avec les membres d'une association (remplir des formulaires d'adhésion, par exemple).

P1

VALORISER SON SAVOIR À TRAVERS SON PARCOURS ET SES EXPÉRIENCES

Scénario 2 : « Je suis... ce que j'aimerais faire »

Fiche 1 : « J'apprends le français pour... »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes projets », p. 10.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	Valoriser les savoir-faire en français, acquis en formation ou dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle Prendre en considération les différentes langues et cultures que connaît l'apprenant Favoriser l'échange avec le formateur et construire avec lui un parcours d'apprentissage cohérent Se fixer un objectif d'apprentissage en fonction de ses projets Faire valoir ses compétences en français auprès d'autres structures
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaines (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non francophone, peu scolarisé ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Public, en principe en 2 ^e année d'apprentissage du français (180 heures réalisées)
Niveau CECR à l'oral	A2
Niveau CECR à l'écrit	A1
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 5 semaines, soit 30 heures

Cette fiche pédagogique « Mes projets - J'apprends le français pour... » permet d'atteindre un objectif général : « Valoriser ses savoirs à travers son parcours et ses expériences ». Elle s'insère donc dans un scénario global intitulé « Ce que j'aimerais faire », qui permet de valoriser des compétences.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Mélanie Ribas en collaboration avec Sandra Lo-Ré (CMA).

Il s'agit d'atteindre des objectifs :

- **pragmatiques** (communicatifs) : distinguer les différentes sphères de la vie (personnelle et sociale, culturelle, professionnelle et études) ; savoir exprimer un souhait ; savoir parler de ses besoins ; savoir se fixer des objectifs ; faire acquérir des stratégies de repérage dans le temps ; savoir se repérer dans l'espace graphique ; savoir remplir un tableau à double entrée ;
- **linguistiques** : conjugaison au présent du verbe vouloir + verbe à l'infinitif ; parce que ; pour + infinitif ; conjugaison au conditionnel du verbe vouloir (niveaux A2 et B1) ; marqueurs de temps (ex. : dans trois mois, en 2011) ;
- **socioculturels** : sensibiliser l'apprenant aux différentes sphères de la vie (personnelle et sociale, culturelle, professionnelle et études).

Démarche adoptée

Deux activités introductives sont proposées :

- l'une avec des fiches et des étiquettes ;
- l'autre avec des pâquerettes.

1. Création des fiches

Créer quatre fiches sur papier cartonné de quatre couleurs (une fiche de couleur pour chaque sphère de la vie) :

- ma vie personnelle et sociale : bleue ;
- ma vie culturelle : jaune ;
- ma vie professionnelle : verte ;
- mes études, préparer un concours, un diplôme : orange.

2. Création des étiquettes (à plastifier si possible)

Créer 6 étiquettes sur papier cartonné de la même couleur que les quatre fiches.

Inscrire en majuscules et/ou en minuscules, un mot (nom, verbe ou adjectif) ou une formule courte (verbe + nom) par étiquette.

Autre possibilité : proposer une photo, en lien avec les quatre sphères citées.

Exemples :

Fiche bleue : « ma vie personnelle et sociale »

Étiquettes bleues : répondre au téléphone, parler de ma santé au médecin ou au pharmacien, voyager, transports, payer dans un magasin, demander un renseignement dans la rue, petite photo du formulaire de déclaration de choix du médecin traitant, petite photo d'une feuille de soins délivrée par un professionnel de la santé.

Fiche jaune : « ma vie culturelle »

Étiquettes jaunes : cinéma, radio, acheter une revue ou des journaux français, internet, photo du musée du Louvre, photocopie d'un ticket d'entrée à une exposition.

Fiche verte : « ma vie professionnelle »

Étiquettes vertes : CV, carte de visite, parler de mon travail ou communiquer en français avec mon patron.

Fiche orange : « mes études, préparer un concours, un diplôme »

Étiquettes oranges : formation ou apprendre.

Afin de pouvoir remplir le tableau de *Mon Livret* à la page 10, deux activités introductives sont possibles :

- avec les étiquettes et les fiches (production orale seule) ;
- avec les pâquerettes (production orale et production écrite, cf. ci-dessous).

Activité 1, introductive à la page 10 de *Mon Livret*

Production orale / Expression libre en petit groupe ou en grand groupe

Un apprenant pioche une étiquette dans une boîte, la lit à voix haute (ou explique la photo aux autres). Quand toutes les étiquettes ont été piochées, le formateur montre aux apprenants comment classer les étiquettes en thèmes.

Le code couleur sera une aide précieuse pour procéder au classement des étiquettes.

L'objectif de cette activité est de faire émerger des idées. En effet, le mot, la formule ou la photo de l'étiquette suggèrent à l'apprenant d'autres mots et le renvoient à des repères socioculturels en lien avec son parcours.

Les réactions de l'apprenant par rapport au mot (ou à la photo) figurant sur chaque étiquette permettent aux autres apprenants (du groupe ou de la classe), de se questionner et de réagir à leur tour par rapport à leur propre vécu.

Ensuite, le formateur dispose devant les apprenants les quatre fiches reprenant les quatre sphères de leur vie. Il leur demande d'associer leurs étiquettes avec l'une des quatre fiches, en les posant dessus. Puis il incite les apprenants à se poser des questions sur leur choix. Il circule entre les groupes pour les guider par des questions. Par exemple, « Pourquoi associez-vous l'étiquette « transport » à la fiche « votre vie personnelle et sociale ? » ».

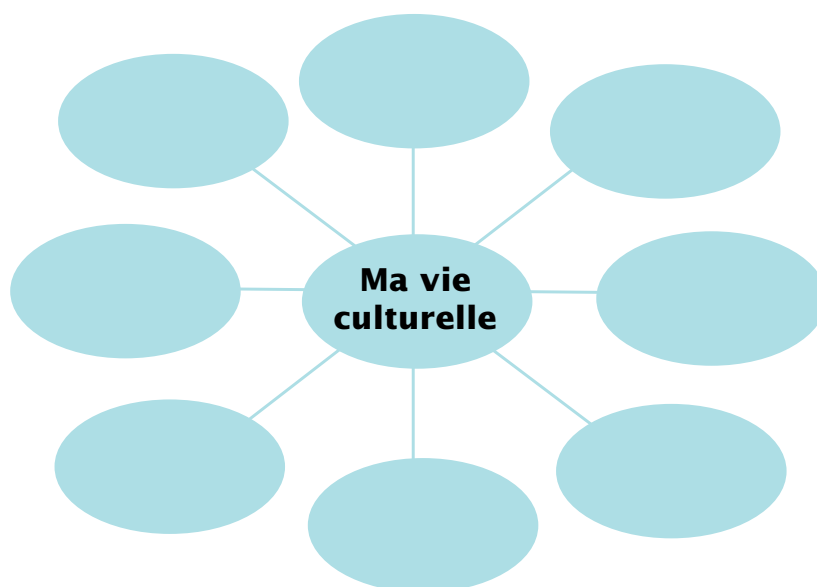
Le formateur peut aussi proposer une autre classification que celle proposée par le code des couleurs (similaires entre fiches et étiquettes).

Exemple :

- L'étiquette internet est jaune comme la fiche « ma vie culturelle » ?
- Mais Internet est-il aussi en lien avec votre « vie professionnelle », la fiche verte ?

Ainsi, une étiquette pourra-t-elle être associée à plusieurs fiches.

Activité 2, introductive à la page 10 de *Mon Livret*



1. Création des Pâquerettes

- Créer quatre pâquerettes et les imprimer en grand format sur une feuille A4.
- Dans le cœur de chaque pâquerette, le formateur écrit l'une des quatre sphères de la vie. Il laisse les pétales vides (elles seront complétées par les apprenants).
- Le nombre de pétales peut être augmenté ou diminué.
- Si les activités sont réalisées individuellement, chaque apprenant aura : quatre fiches, un jeu complet d'étiquettes et quatre pâquerettes.
- Si les activités sont réalisées en petits groupes de trois ou quatre apprenants, il faut prévoir plusieurs jeux de matériel. Chaque groupe aura : quatre fiches, un jeu complet d'étiquettes et quatre pâquerettes.

2. Production orale (« remue-méninges »)

Le formateur distribue quatre pâquerettes par groupe (ou par apprenant).

Il les sensibilise au thème abordé à la page 10 de *Mon Livret*, « Mes projets », et il leur demande de réfléchir aux différentes sphères de leur vie en identifiant des points de repère, des représentations à associer aux quatre sphères proposées.

L'objectif est de cette activité est de faire s'exprimer le plus grand nombre de représentations possibles.

3. Production écrite

Grâce à l'activité de remue-méninges, les apprenants trouvent des mots en lien avec les quatre thématiques et les inscrivent dans les pétales vides.

Ensuite, chaque groupe ou apprenant (si activité individuelle) lit au groupe les mots ou formules inscrits dans les pétales.

4. Production orale

Le formateur incite les apprenants à poser des questions sur leurs choix.

Exemple :

Si, pour la pâquerette « Ma vie culturelle », ils répondent « cinéma », le formateur leur pose des questions sur ce qu'ils savent à ce sujet :

- où se trouvent les cinémas dans la ville ? ;
- comment fonctionnent-ils ? Y vont-ils ? À quelle fréquence ? Pourquoi ? ;
- comprennent-ils les films en français ?

Cette activité exige des apprenants :

- une plus grande autonomie, car ce sont eux qui trouvent les mots ou formules à inscrire dans les pétales ;
- des connaissances socioculturelles (sur la France) significatives ;
- une certaine capacité de réflexion sur leur vécu.

De ce fait, cette activité n'est pas conseillée pour des publics dont l'arrivée en France est récente. Suite à ces activités, les apprenants pourront s'autoévaluer avec l'aide du formateur en complétant plusieurs rubriques dans *Mon Livret* :

- « Mes repères socioculturels » (*Mon Livret*, p. 12-15) : ce que je connais déjà et ce que je veux connaître ;
- « Mes compétences : Je prends la parole », p. 25-26 de *Mon Livret* : je sais exprimer un besoin ; je sais exprimer un souhait ; je sais me fixer des objectifs ; je sais identifier les moyens pour atteindre mes objectifs ; je peux parler de mes projets et de mes intentions : « L'année prochaine, je souhaite prendre des cours d'informatique pour trouver un emploi » (niveau A2) ;
- « Repérage dans l'espace graphique » (*Mon Livret*, p. 36) : je sais remplir un tableau à double entrée ;
- « Repérage dans le temps » (*Mon Livret*, p. 37) : je comprends les notions de présent, de passé et de futur ;
- « Mes savoirs grammaticaux » (*Mon Livret*, p. 40) :
 - Niveau A1 : les accords de base, la conjugaison au présent, la forme interrogative, les articles ; les adjectifs qualificatifs, la phrase simple (sujet – verbe – complément) ; la négation ;
 - Niveau A2 : la conjugaison du futur proche et simple, les marqueurs de temps (pendant, il y a, depuis), les verbes savoir/pouvoir/devoir, parce que, pour (+ infinitif).

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

Ces activités liées à la page 10 de *Mon Livret* permettent aux apprenants de réfléchir sur leur place dans l'espace social de la ville. Elles les aident à :

- valoriser les différentes facettes de leur identité ;
- faire le point sur leurs connaissances socioculturelles et sur leurs représentations dans quatre sphères de la vie, notamment grâce aux activités introductives de remue-méninges ;
- prendre conscience de leurs besoins et de leurs attentes en lien avec les quatre sphères de la vie ;
- identifier leurs motivations pour l'apprentissage du français ;
- se fixer des objectifs (à court, moyen et long terme) en fonction de besoins précis sur le plan personnel et professionnel en lien avec l'apprentissage du français ;
- identifier les moyens pour les atteindre.

L'interaction est facilitée entre apprenants et entre apprenants et formateur, notamment par l'activité stimulante de remue-méninges durant laquelle le formateur met en place un climat de dialogue en insistant sur l'absence de critique et l'acceptation des idées exprimées. La discussion est largement favorisée.

2. Pour le formateur

Ces activités permettent au formateur :

- d'identifier les besoins et les attentes des apprenants ;
- de créer et de proposer des activités adaptées aux besoins des apprenants et à leurs profils (besoins, attentes) ;
- d'avoir une meilleure compréhension de la complexité du parcours des apprenants ;
- de favoriser la prise de conscience, chez les apprenants, de leurs capacités et de leurs connaissances. Il s'agit de développer la confiance en eux en luttant contre un sentiment d'incompétence voire d'« infériorité ».

Prolongement de l'activité

Les questions posées par le formateur au cours des activités introductives permettent aux apprenants d'identifier leurs lacunes en termes de connaissances socioculturelles, d'ouverture sur leur inscription dans l'espace social de la ville et d'intégration dans la sphère professionnelle.

1. Production écrite

Ils sont maintenant capables de reformuler leurs idées sous une forme synthétique en remplissant les cases du tableau de la page 10 de *Mon Livret*.

Exemples :

- En 2010, « je veux pouvoir » comprendre au moins 50% d'un film en français.
- En 2011, « Je veux » comprendre 75%.
- Dans 3 mois, « je veux pouvoir » avoir une conversation avec mon patron dans laquelle je me sens à l'aise, au sujet de mon travail.
- Cette année, « je veux » remplir un formulaire administratif seul.
- En 2011, « je veux être capable de » répondre à un appel téléphonique professionnel.

2. Production orale

Exposé de quelques minutes, à la classe ou en sous-groupes sur leurs projets et sur leurs souhaits.

Le formateur peut imposer un thème, par exemple : « ma vie culturelle », ou laisser le choix du thème à l'apprenant.

Cette activité permet d'identifier les projets des apprenants et de faire le point sur leurs attentes dans le but de les orienter vers les cours ou les organismes les plus adaptés.

PROGRAMME 2 - À NOUS PARIS ! PARTICIPER À LA VIE CULTURELLE

Scénario 1 : Je découvre Paris (acquisition des connaissances)

Fiche 1 : Choisir une activité

En s'appuyant sur l'*Officiel des spectacles* (niveaux A1, A2), *Pariscope* (niveaux B1, B2), *Télérama* (niveaux C1, C2), on peut choisir une activité : exposition, film, monument, restaurant, spectacles ou salon professionnel

Mon Livret, « Savoirs associés à la compréhension écrite », p. 29 : repérage de l'alphabet, majuscules / minuscules, abréviations.

Mon Livret, « Repérage dans l'espace graphique », p. 36 : je sais utiliser un sommaire.

Mon Livret, « Repérage dans le temps », p. 37 : je sais me repérer dans le mois ; je sais situer une date par rapport à une autre.

Mon Livret, p. 30 (niveau A2) : je trouve les informations que je cherche dans un dépliant.

Fiche 2 : Y aller

- Déterminer l'itinéraire (plan des transports en commun, de la ville : support virtuel (site de la RATP) ou papier.
- Visite réelle avec la classe
- Acheter un ticket d'entrée
- Demander une réduction
- Visite virtuelle (internet)

Mon Livret, « Repérage dans l'espace », p. 36 : je sais me repérer sur un plan ; je sais lire un plan de métro et trouver une station.

Mon Livret, « Repérage dans le temps », p. 37 : je sais utiliser un horaire de bus.

Mon Livret, p. 29 : je comprends la signalétique dans un lieu public.

Mon Livret, p. 29 : je comprends des informations chiffrées.

Mon Livret, p. 37 : je sais utiliser la monnaie.

Fiche 3 : En parler

- Écrire une carte postale sur l'activité
- Interview (jeux de rôles : journaliste / auditeur)
- Exposé oral :
 - sur l'expérience vécue
 - expliquer où se trouve le lieu (prépositions de lieux)

Mon Livret, « Savoirs associés à l'écriture », p. 33.

Mon Livret, « Repérage dans l'espace », p. 36 : je sais expliquer oralement un itinéraire à quelqu'un.

Scénario 2 : Je fais découvrir Paris (transmission des connaissances)

Fiche 1 : Proposer une activité (à venir)

- Donner rendez-vous par une conversation téléphonique, par texto ou par mail
- Conseiller
- Convaincre (connecteurs)

Mon Livret, p. 22 : je peux prendre ou donner un rendez-vous.

Mon Livret, p. 34 : je peux rédiger un mot ou un texto pour donner rendez-vous à quelqu'un.

Mon Livret, p. 39 : je sais me connecter à internet ; je sais envoyer un texto.

Mon Livret, p. 37 : je peux calculer la durée d'un trajet.

Fiche 2 : Y amener un compatriote (à venir)

- Expliquer le fonctionnement du transport en commun (bus, métro, RER, Vélib')
- Expliquer l'itinéraire pour le lieu de rendez-vous (par téléphone, par mail, sur un Post-It)
- Expliquer comment fonctionne un plan de Paris (trouver une adresse, une rue)

Mon Livret, « Repérage dans l'espace », p. 36 : je sais expliquer oralement un itinéraire à quelqu'un.

Mon Livret, « Repérage dans l'espace graphique », p. 36 : je sais présenter un écrit simple sur une feuille (ou un Post-It).

Fiche 3 : Échanger (à venir)

- Échanger sur l'expérience vécue : aimer / pas aimer
- Échanger sur des forums d'opinions (internet)
- Faire visiter (jeux de rôles : l'auditeur est guide touristique)

Mon Livret, p. 22 : je peux parler de mes goûts, de mes activités et poser à mon tour des questions simples.

Mon Livret, p. 30 : je comprends un petit texte informatif très simple : carte postale.

Mon Livret, p. 34 : je peux écrire une carte postale pour raconter ce que je fais.

Mon Livret, p. 26 (niveau A2) : je raconte un événement en précisant où, quand et comment les faits se sont déroulés.

Scénario 1 : « Je découvre Paris »

Fiche 1 : « Choisir une activité »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français* :

- « Mes projets », p. 10 ;
- « Mes repères socioculturels », p. 15 ;
- « Mes compétences », p. 29-30 ;
- « Mes savoirs fondamentaux », p. 36-47 ;
- « Mes savoirs grammaticaux », p. 40.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	Acquérir des connaissances sur la vie culturelle parisienne et valoriser ses savoir-faire, acquis en formation ou dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle. Garder une trace des connaissances acquises Echanger avec le formateur et les autres apprenants sur la vie culturelle parisienne
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine (3 x 2 heures)
Caractéristiques du public	Public non francophone et scolarisé
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Entre 90 heures et 360 heures
Niveau CECR à l'oral	A1 à C2
Niveau CECR à l'écrit	A1 à C2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Variable

« Choisir une activité » fait travailler les différentes compétences linguistiques : la compréhension écrite, l'expression orale et l'expression écrite. Conçue pour le niveau A1.1, elle est adaptable aux différents niveaux. Le formateur peut augmenter le degré de difficulté selon le niveau et le type de public.

¹ Fiche pédagogique réalisée par Elif Divitçioğlu, en collaboration avec Marina Corcos et Mélanie Ribas (CMA).

Il s'agit d'atteindre des objectifs :

- **pragmatiques** (communicatifs) : faire acquérir des stratégies de repérage dans l'espace graphique d'un guide culturel ; trouver une information dans un guide (par exemple, trouver la page des monuments, trouver la tour Eiffel parmi les monuments, ensuite les informations concernant ce monument, etc.) ; choisir une activité en fonction des horaires, du lieu, du prix, etc. ; faire prendre conscience que l'on peut accéder au sens global sans connaître la signification de tous les mots.
- **linguistiques** : prépositions de lieu ; les verbes être et aller au présent ; l'heure ; les jours de la semaine ; les chiffres.
- **socio-culturels** : découvrir la variété d'activités culturelles à Paris (les types d'activités) ; découvrir le patrimoine culturel à travers les monuments historiques (ici, la Tour Eiffel en particulier).

Démarche adoptée

Support(s) : (à adapter en fonction du niveau des apprenants) *Officiel des spectacles* (niveaux A1/A2), *Pariscope* (niveaux B1/B2), *Télérama Sortir* (niveaux C1/C2).

Modalités de travail en petits groupes : distribuer un guide par groupe pour qu'il découvre le guide en tant qu'objet et non pas à travers les pages photocopiées.

Démarrage : sensibilisation avec un questionnaire (je connais/je ne connais pas) qu'on peut utiliser pour les monuments et les activités. Il est possible de proposer un questionnaire initial et un questionnaire final, pour évaluer l'évolution des connaissances sur les activités culturelles.

Pour le *niveau A1*, les questionnaires ci-dessous ont pour objectif de sensibiliser les apprenants avant de découvrir un guide culturel et de choisir une activité ; de valoriser leurs connaissances. En effet, ces questionnaires sont constitués de mots transparents qui existent dans beaucoup de langues et de monuments très connus dans le monde entier.

Questionnaire 1 : Je coche les mots que je connais

- | | | |
|----------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cinéma | <input type="checkbox"/> Spectacle | <input type="checkbox"/> Musée |
| <input type="checkbox"/> Film | <input type="checkbox"/> Jardin | <input type="checkbox"/> Exposition |
| <input type="checkbox"/> Théâtre | <input type="checkbox"/> Parc | <input type="checkbox"/> Photographie |
| <input type="checkbox"/> Opéra | <input type="checkbox"/> Club | <input type="checkbox"/> Art Beaux-arts |
| <input type="checkbox"/> Ballet | <input type="checkbox"/> Discothèque | <input type="checkbox"/> Design |
| <input type="checkbox"/> Concert | <input type="checkbox"/> Monument historique | <input type="checkbox"/> Architecture |

Questionnaire 2 : Je coche les lieux que je connais

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> La tour Eiffel | <input type="checkbox"/> Le Marais | <input type="checkbox"/> Le château de Versailles |
| <input type="checkbox"/> Le Sacré-Cœur et Montmartre | <input type="checkbox"/> La place de la Concorde | <input type="checkbox"/> La cathédrale Notre-Dame |
| <input type="checkbox"/> La Défense | <input type="checkbox"/> L'île Saint-Louis | <input type="checkbox"/> Le centre Pompidou |
| <input type="checkbox"/> Le jardin du Luxembourg | <input type="checkbox"/> Les Champs-Élysées | |
| <input type="checkbox"/> La place des Vosges | <input type="checkbox"/> Le Louvre | |

Ceci peut être complété par les formateurs et les apprenants qui ajouteront d'autres mots ou lieux connus d'eux.

Pour la sensibilisation, on peut également se servir de photos (photos de monuments historiques et de spectacles) ou d'Internet pour une visite virtuelle des lieux et des monuments.

1. Compréhension écrite

Repérage : constitution de groupes et distribution du guide aux apprenants.

Le formateur demande aux apprenants de repérer le fonctionnement du guide (sommaire, ordre alphabétique, les différentes rubriques, etc.). Le formateur pose des questions pour les guider dans la formulation d'hypothèses : « Comment sait-on où sont la rubrique cinéma et les films ? Comment cherche-t-on un film ? », etc.

Pour tester leur compréhension du fonctionnement du guide, le formateur demande aux apprenants de choisir un film ou une exposition.

Enfin, il leur demande de trouver la tour Eiffel et de répondre aux questions suivantes : « Quoi ? Où ? Quand ? À quelle heure ? Pour qui ? Pour quoi faire ? »

2. Travail sur la langue

Repérage du vocabulaire et des abréviations : réduction, visite guidée, TR pour tarif réduit, tlj pour tous les jours, M° pour métro, etc.

Le formateur propose un tableau à deux colonnes en mettant les abréviations dans la première colonne.

Il demande aux apprenants :

- d'écrire les significations dans la deuxième colonne. Une autre possibilité est de leur demander d'associer les abréviations et leur définition présentées en désordre ;
- de repérer le type d'informations (adresse, horaires, tarif, réduction, etc.) ;
- de dire comment ces informations sont formulées : quasi-absence de prépositions, absence de verbes, présence d'abréviations, etc.

Puis il distribue un extrait d'un guide touristique présentant la tour Eiffel, où se trouvent des phrases abrégées. En groupe, ils commentent l'absence de prépositions et de verbes, la présence des abréviations.

Le formateur leur demande alors de présenter la tour Eiffel mais, avec des phrases complètes. Il fait au tableau des listes de prépositions, de verbes, en notant les propositions des apprenants. Celles-ci seront complétées plus tard, pendant la phase d'expression.

3. Expression (orale et écrite)

Travail en groupes pour la préparation et présentation orale par un des membres du groupe d'un monument, choisi par le sous-groupe. Chaque présentation est suivie d'une correction collective.

Le formateur écoute et choisit la meilleure présentation. Il l'écrit au tableau en favorisant une correction collective.

Activité complémentaire : choisir un lieu ou une activité culturelle (exposition, film, restaurant, etc.) en fonction de différents critères (lieu, horaires, prix, etc.) et expliquer votre choix (c'est à côté de chez moi, c'est gratuit, visite possible le soir, etc.). Présenter cette activité ou ce lieu de la même façon que la tour Eiffel (travail en groupes).

Activités d'évaluation avec *Mon Livret*

Après cette séance, les apprenants font une évaluation de leurs connaissances avec l'aide du formateur :

- « J'apprends le français pour... » (*Mon Livret*, p.10) : ma vie culturelle – ce que je veux savoir faire ;
- « Mes repères socioculturels », (*Mon Livret*, p. 15) : culture - sports et loisirs ;
- « Mes compétences » (*Mon Livret*, p. 29-30) : je lis et je comprends ;
 - *Au niveau A1* : je distingue différents écrits de la vie quotidienne : un formulaire, un chèque, une carte de visite... (ici, un guide culturel et ses rubriques) ; je comprends des informations chiffrées : date, heure, prix, téléphone : je peux trouver de grands repères (les rubriques, les activités dans un guide culturel).
« Savoirs associés à la compréhension écrite » : je reconnais des mots connus dans une phrase ou un petit texte, etc.
Mon Livret, p. 30 : je comprends une instruction ou une information simple ; je comprends un petit texte informatif très simple (ici, présentation d'un monument).
- *Au niveau A2* (*Mon Livret*, p. 30) : je trouve les informations que je cherche dans un dépliant, activités sportives, expositions etc. ; dans une page d'annonces, je trouve la rubrique et les informations qui m'intéressent (ici, dans un guide culturel).
- « Mes savoirs fondamentaux » :
 - « Repérage dans l'espace graphique » (*Mon Livret*, p. 36) : je sais utiliser un sommaire. On peut ajouter : je sais me repérer dans un guide culturel ; je sais me repérer dans un texte en ordre alphabétique, etc.
 - « Repérage dans le temps » (*Mon Livret*, p. 37) : je connais les jours de la semaine, dans l'ordre. (ex. : les jours d'ouverture d'un monuments, d'un musée, etc.) ; je sais me repérer dans le mois, dans l'année. (ex : dates d'une exposition) ; je sais lire l'heure. (ex. : les heures d'ouverture et de fermeture) ; je sais lire une date en chiffres ; je sais utiliser un horaire de bus ou de train (ou horaires d'ouverture), etc.
- « Mes savoirs grammaticaux » (*Mon Livret*, p.40) :
 - *Au niveau A1* : les prépositions ; la conjugaison au présent des verbes : être, aller etc. ; la phrase simple (sujet - verbe - complément) ; les articles ; l'heure ; les chiffres.

Prolongement de l'activité

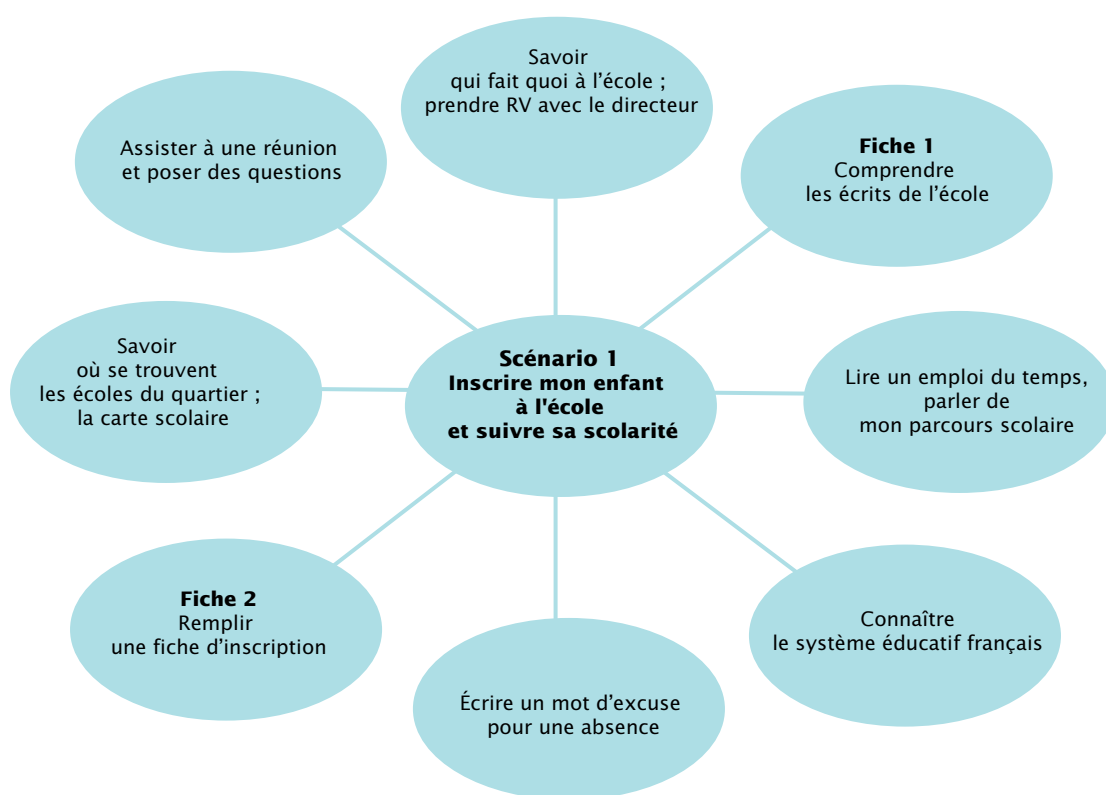
Des activités peuvent être proposées autour des objectifs suivants :

- faire prendre conscience aux apprenants de leur culture générale sur Paris ;
- faire écrire en se servant de son imagination ;
- associer des noms d'activités et leur présentation (film, exposition, restaurant, pièce de théâtre, parc / jardin, etc.) ;
- remplir un tableau à partir d'activités : trouver les informations concernant les activités et remplir le tableau : nom de l'activité, lieu, horaires, dates, réduction (oui/non), etc.) ;
- choisir une activité ou un lieu (un film, une exposition, un monument, etc.) et créer une présentation réelle ou fictive de celle-ci sans regarder le guide.

Scénario 1 : « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »

Ce scénario « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité » correspond à l'un des objectifs généraux de *Mon Livret* : « me fixer un objectif d'apprentissage en fonction de mes projets ». Il s'agit de développer un travail en autonomie en fixant un objectif d'apprentissage inscrit dans la vie quotidienne de l'apprenant. Nous avons choisi une situation pratique qui concerne tous les apprenants installés en France, ayant des enfants scolarisés ou en passe de l'être.

Le dispositif proposé est résumé dans la pâquerette présentée ci-dessous.



Au centre de la pâquerette est inscrit l'objectif général : « **Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité** » (Scénario 1). Cet objectif est atteint par la réalisation des objectifs secondaires figurant dans les pétales et déclinés en fiches pédagogiques. Il convient de sélectionner celles qui s'avèrent pertinentes, en fonction du niveau et des besoins des apprenants.

Par exemple, la fiche intitulée « la carte scolaire » concerne un public de niveau B1 à B2, capable de

lire un article de presse, de comparer avec la situation dans son pays et de débattre de la question. En revanche, « parler de mon parcours scolaire » pourra se décliner du niveau A2 au niveau B2, avec les supports adaptés.

Puisque le développement de l'autonomie est visé, le premier travail avec les apprenants sera de les sensibiliser oralement à l'objectif général poursuivi. Cette sensibilisation se fera à travers les questions suivantes :

- Avez-vous des enfants ? Scolarisés ? Où ? ;
- Quelles difficultés rencontrez-vous (ou avez-vous rencontrées), dans vos démarches pour inscrire votre enfant, dans vos contacts avec le personnel de l'école (la direction, les formateurs) ?

C'est ainsi que les apprenants fixeront leurs objectifs en fonction de leurs besoins.

Quant au formateur, il proposera les activités adéquates, pourra leur demander d'apporter les documents authentiques utiles et de réaliser des enquêtes.

Scénario 1 : « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »

Fiche 1 : « Remplir une fiche d'inscription »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes projets », p. 10.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	En fonction des groupes de niveaux, acquérir un niveau de compétences langagières et linguistiques (<i>n+1</i>) à des fins d'autonomie dans la vie quotidienne (sociale ou professionnelle)
Rythme (nombre d'heures/semaine)	7 heures par semaine (2 x 3 heures et demie) Environ 220 heures par an
Caractéristiques du public	Tous publics non francophones : de peu scolarisé (minimum en primaire) à bien scolarisé (secondaire et supérieur)
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Variable
Niveau CECR à l'oral	De A1 à B2
Niveau CECR à l'écrit	De A1 à B2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Variable : soit <i>Mon Livret</i> est introduit progressivement dans l'année, soit après 1 ou 2 mois pour les apprenants bien scolarisés

Supports : tous documents authentiques ou fabriqués (imprimés de La Poste ou de la Caisse d'allocations familiales).

Objectifs pragmatiques : savoir compléter une fiche de renseignements, se présenter, épeler.

Objectifs linguistiques : vocabulaire de l'identité, masculin et féminin des professions et nationalités, graphie des majuscules, l'alphabet.

Objectifs culturels : « identités » selon les pays.

¹ Scénario pédagogique réalisé par Pascal Gonzalez et Maylis Martial (CMA).

Évaluation :

- *Mon Livret*, p. 21 et 33 : je sais épeler ; prononcer les lettres de l'alphabet ; remplir un formulaire d'identité ; écrire en majuscules et en cursives.
- *Mon Livret*, p. 40 : je sais utiliser le masculin et le féminin.

Ces pages de *Mon Livret* pourront être remplies à l'issue de la séance (ou de la session) en évaluation formative du travail réalisé.

Démarche adoptée

Faire des présentations orales : questions et réponses : « Vous vous appelez comment ? », « Vous habitez où ? », etc.

Passer à l'écriture des questions et des réponses.

Faire compléter une fiche de renseignements deux par deux : un apprenant pose des questions et celui qui répond épelle son nom, son prénom et son adresse.

Vérifier la maîtrise de l'écriture cursive et la maîtrise des majuscules pour les publics peu scolarisés.

Le formateur introduit le vocabulaire nécessaire pour compléter une fiche de renseignements.

On peut ouvrir une discussion pour faire comparer les pratiques différentes : dans certains pays, on doit noter deux prénoms et deux noms de famille, le nom du père ou celui de la mère.

Le formateur reprend les professions et nationalités des apprenants pour leur expliquer la formation du masculin et du féminin. Il se reporte à *Mon Livret* (p. 21, 33, 40) afin de faire évaluer les compétences suivantes :

- « Je sais épeler ».
- « Je sais remplir un formulaire d'identité ».
- « Je sais écrire les lettres en majuscules ».
- « Je sais utiliser le masculin et le féminin ».

Prolongement de l'activité

Le formateur peut faire faire une compréhension écrite sur des documents authentiques (passeport et carte d'identité), pour faire reconnaître les rubriques (nom, prénom, domicile).

Il peut également faire écrire les nom, prénom et adresse sur une enveloppe.

Pour vérifier l'acquisition des questions de présentation, on fera trouver des équivalents :

- Vous vous appelez comment ? Quel est votre nom ? Votre prénom ? ;
- Vous êtes né quand ? Quelle est votre date de naissance ?

Pour des publics peu scolarisés, il convient de proposer régulièrement des formulaires de renseignements jusqu'à l'appropriation.

À noter que l'acquisition de l'écriture en majuscules et minuscules n'est pas évaluée pour un public bien scolarisé, mais seulement pour un public peu scolarisé.

Scénario 1 : « Inscrire mon enfant à l'école et suivre sa scolarité »

Fiche 2 : « Comprendre les écrits de l'école »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français* :

- « Mes repères socioculturels », p. 14 ;
- « Mes compétences », p. 21, 30, 33 ;
- « Mes savoirs grammaticaux », p. 40.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	En fonction des groupes de niveaux, acquérir un niveau de compétences langagières et linguistiques ($n+1$) à des fins d'autonomie dans la vie quotidienne (sociale ou professionnelle)
Rythme (nombre d'heures/semaine)	De 6 à 8 heures par semaine
Caractéristiques du public	Tous publics non francophones : de peu scolarisé (minimum en primaire) à bien scolarisé (secondaire et supérieur)
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Variable
Niveau CECR à l'oral	A2
Niveau CECR à l'écrit	A2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Variable : soit <i>Mon Livret</i> est introduit progressivement dans l'année, soit après 1 ou 2 mois pour les apprenants bien scolarisés

Supports : document authentique, comme un courrier de l'école

Objectifs pragmatiques : comprendre un courrier d'information, donner des conseils

Objectifs linguistiques : impératif présent.

Objectifs culturels : « identités » selon les pays.

¹ Fiche réalisée par Maylis Martial et Pascal Gonzalez (CMA).

Évaluation :

- *Mon Livret*, p. 14 : « Mes repères socioculturels : école » ;
- *Mon Livret*, p. 30 : « Je comprends les informations essentielles dans un carnet de correspondance » ;
- *Mon Livret*, p. 40 : « Je sais utiliser l'impératif ».

Ces pages de *Mon Livret* pourront être remplies à l'issue de la séance (ou de la session) en évaluation formative du travail réalisé.

Démarche adoptée

Faire lire le document authentique et répondre aux questions suivantes :

- quel est ce document ?
- qui écrit ?
- à qui ?
- pourquoi ?
- pour quoi faire ? (donner des conseils, des directives)

Exemple de document authentique :

Informations

Votre enfant est en CE 1 dans la classe de Madame Martin.

Vérifiez le cahier de correspondance chaque soir et signez les informations pour la communication entre l'école et la maison.

Vérifiez le matériel demandé et couvrez les livres.

Une réunion d'informations concernant la vie de la classe aura lieu le 15 septembre à 18 heures.

Cordialement,

Faire relire le document :

- qu'est-ce qu'un « cahier de correspondance » (parfois appelé « cahier facteur ») ?
- de quelles informations s'agit-il ?
- que doivent faire les parents ? (vérifier, signer, couvrir)
- expliquer le sens des verbes dans le texte
- repérer les verbes de la liste ci-dessus, dans le texte. Connaissez-vous cette forme du verbe ?

Grammaire : l'impératif présent des verbes en -er + des verbes en -ir (ex. : couvrir, offrir, cueillir), et quelques verbes irréguliers

-> Exemples de formation et emplois de l'impératif.

Production écrite

Imaginez ! Un ami étranger inscrit son enfant dans l'école où est votre enfant. Vous lui écrivez une petite lettre ou un courriel pour lui faire des recommandations (« cahier facteur », matériel, réunion à venir)

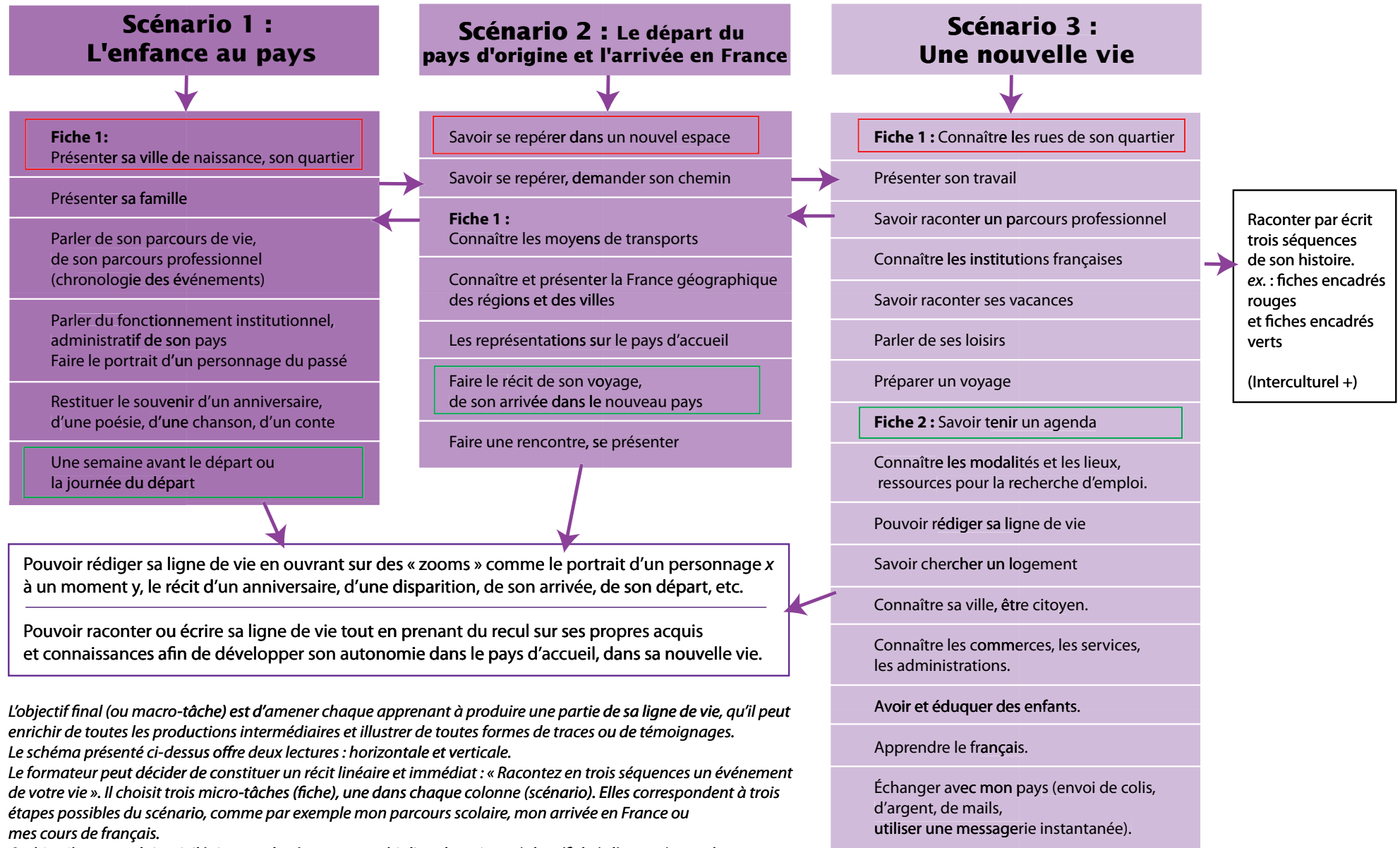
Le formateur se reporte aux pages 14, 30 et 40 de *Mon Livret*, afin de faire évaluer les compétences suivantes : « Mes repères socioculturels » :

- « j'écris ce que je sais de l'école » ;
- « je comprends les informations essentielles dans un carnet de correspondance » ;
- « je sais utiliser l'impératif ».

Prolongement de l'activité

Effectuer un travail similaire sur d'autres courriers de l'école pour introduire des outils grammaticaux et lexicaux variés.

PROGRAMME 4 - RACONTER SON HISTOIRE



L'objectif final (ou macro-tâche) est d'amener chaque apprenant à produire une partie de sa ligne de vie, qu'il peut enrichir de toutes les productions intermédiaires et illustrer de toutes formes de traces ou de témoignages.

Le schéma présenté ci-dessus offre deux lectures : horizontale et verticale.

Le formateur peut décider de constituer un récit linéaire et immédiat : « Racontez en trois séquences un événement de votre vie ». Il choisit trois micro-tâches (fiche), une dans chaque colonne (scénario). Elles correspondent à trois étapes possibles du scénario, comme par exemple mon parcours scolaire, mon arrivée en France ou mes cours de français.

Ou bien il peut vouloir privilégier une des étapes en multipliant les micro-tâches (fiche) d'une même colonne (scénario) et constituer des « zooms » biographiques. Ces zooms pourront, par la suite, se coordonner dans un récit.

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 1 : « L'enfance au Pays »

Fiche 1 : « Présenter son quartier d'origine »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes savoirs fondamentaux », p. 36.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	« Garder une trace »
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine
Caractéristiques du public	Public ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin, peu scolarisé dans leur pays d'origine (Egypte, Pakistan, Maroc, Tibet, Afghanistan)
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Une année soit 180 heures
Niveau CECR à l'oral	A1.1
Niveau CECR à l'écrit	A1.1/A2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après un travail préparatoire sur le repérage dans l'espace

Compétence visée : faire/lire un plan

Compétences linguistiques : les prépositions spatiales : à côté, gauche, droite, devant, derrière, + « il y a »

Compétences lexicales : vocabulaire de description d'un quartier (ex. : rues, magasins, mairie, école, transports, etc.)

Compétence inter-culturelle : différences d'organisation de la vie collective selon les pays.

Matériel : lecteur de CD et CD « fenêtres sur ville » (ou photos vues d'avion de plusieurs capitales)

Durée : 2 heures

¹ Fiche pédagogique réalisée par Marina Corcos (CMA).

Démarche adoptée

Réception orale : écoute de bruits de villes enregistrés, au choix : Paris, Tokyo, le Caire ou Pékin. Demander aux apprenants ce qu'ils ont reconnu et noter le vocabulaire au tableau (autour d'un plan tracé à main levé).

Production écrite : demander aux apprenants de faire le plan de leur quartier d'origine : les rues autour de leur maison, d'autres maisons, situer la place de certains commerces, de lieux emblématiques pour eux, écrire le nom des rues (s'il y en a).

Production orale : commenter son plan.

Apports de *Mon Livret*

1. Pour les apprenants

Mon Livret est un outil de validation partielle de ses compétences acquises pendant les activités. Acquisitions à ré-évaluer en cours d'année pour une validation globale.

2. Pour le formateur

Mon Livret est le support à partir duquel il a construit son programme de formation.

Prolongement de l'activité

L'activité « faire un plan de son quartier d'origine » peut également concerner le Scénario 2/Fiche 1 « Connaître les moyens de transport », ainsi que le Scénario 3/Fiche 1 « Connaître les rues de son quartier ».

Il se peut que la notion de plan telle que nous la concevons soit étrangère à certains apprenants. Dans ce cas, une étape intermédiaire consistant à présenter un plan simple, fait à la main, est à prévoir. Une autre solution serait pour le formateur d'organiser le lexique au tableau sur un plan imaginaire tracé à main levée.

L'activité peut être prolongée, à partir des différents plans conçus par les apprenants, par un échange sur les différentes façons de concevoir la ville et d'organiser la vie collective.

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 2 : « Le départ du pays d'origine et l'arrivée en France »

Fiche 1 : « Connaître les moyens de transports »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes compétences », p. 22.

CONTEXTE	
Structure	Centre Alpha Choisy
Dispositif	Ateliers de savoirs sociolinguistiques
Objectif général du cours	Acquérir des compétences en français pour devenir autonome dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures
Caractéristiques du public	Public non francophone, scolarisé de façon significative
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Pour la majorité du groupe en 2 ^e ou 3 ^e année d'apprentissage
Niveau CECR à l'oral	A1
Niveau CECR à l'écrit	A1
Nombre d'heures de formation au moment de l'expérimentation de <i>Mon Livret</i>	1 mois
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 30 heures de cours

Objectif général : voyager en train, en TGV

Durée : Une séance de deux heures

Matériel pédagogique :

- fiches horaires sous différentes formes (papier, Internet, etc.) ;
- billets de train (banlieue, grandes lignes, TGV) ;
- dialogue « Acheter un billet de train », *Oral en contexte - Hachette FLE niveau débutant*.

On peut également consulter les sites internet Michelin, Mappy, Transilien.

¹ Fiche pédagogique réalisée par Christine Vilkitzki (CAC).

Démarche adoptée pour l'introduction de *Mon Livret*

- Repérage sonore : après écoute de différentes scènes dans des lieux publics, repérer celles qui se déroulent dans une gare et quels sont les indices.
- Avec différentes photos (gare RER, gare TGV, trains, tableaux horaires, écrans d'informations, quai, composteur, etc.), faire le point sur le vocabulaire déjà connu et introduire les nouveaux éléments nécessaires.
- Présenter différents documents authentiques et les relier aux photos observées.
- Écoute du dialogue « Acheter un billet de train » (*Oral en contexte - Hachette FLE niveau débutant*) et questions de compréhension.
- À partir du dialogue travaillé, faire des jeux de rôles deux par deux.
- Transposition avec d'autres horaires, d'autres destinations, d'autres tarifs, etc.
- Si le niveau du groupe le permet, proposer des trajets avec des correspondances.

Activités d'évaluation avec *Mon Livret*

Les apprenants pourront remplir les lignes de *Mon Livret* à la page 22, qui correspondent aux compétences travaillées (seul ou avec l'aide du formateur) : « je peux demander des informations par téléphone et demander des renseignements ».

Prolongement de l'activité

On peut travailler sur des grandes villes de province à l'aide de cartes de France et de cartes postales. On peut localiser sur la planète des lieux où les apprenants ont vécu et qu'ils veulent montrer grâce à l'application *Google Earth*.

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 3 : « Une nouvelle vie »

Les deux fiches pédagogiques, « Connaître les rues de son quartier » et « Savoir tenir un agenda », associées au scénario 3), nécessitent une fiche bristol format A4, petits carreaux, perforée, qui devient tout à la fois support et trace des activités.

Les apprenants peuvent ainsi conserver jusqu'à la fin de l'année une trace de leur apprentissage, quelque chose qui les mette en valeur et leur fasse plaisir (un peu comme acheter une carte postale après une exposition qu'on a aimée). Pour cela, certaines activités menées à partir des productions écrites des apprenants sont recopiées par ces derniers sur les fiches bristol.

On peut également envisager de faire faire :

- une fiche d'identité ;
- une recette de cuisine personnalisée avec « leurs conseils pour réussir la recette » ;
- une leçon de grammaire sur les quantités ;
- l'agenda ;
- le plan de quartier.

Ces diverses fiches peuvent être assemblées dans un fascicule avant d'être rendues aux apprenants. En attendant, elles feront partie de la classe : classées dans une boîte à hauts bords, les apprenants peuvent les relire, les emmener à la maison quelques temps puis les remettre, etc.

Recopier leurs productions personnelles corrigées sur une fiche constitue pour les apprenants une « trace » de leurs travaux en même temps qu'un bon entraînement à l'écriture. Les apprenants concernés sont peu familiers de l'écriture, de la façon dont on occupe l'espace de la feuille, des codes de mise en page.

Ils pourront ainsi mesurer leurs progrès, entre la fiche du début d'année (maladroite) et celle plus assurée de la fin des cours.

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 3 : « Une nouvelle vie »

Fiche 1 : « Connaître les rues de son quartier »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français*, « Mes savoirs fondamentaux », p. 36.

CONTEXTE	
Structure	Centre Alpha Choisy
Dispositif	Ateliers de savoirs sociolinguistiques
Objectif général du cours	Acquérir des compétences en français pour devenir autonome dans différentes situations de la vie quotidienne, culturelle ou professionnelle
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures
Caractéristiques du public	Public non francophone, scolarisé de façon significative
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Pour la majorité du groupe en 2 ^e ou 3 ^e année d'apprentissage
Niveau CECR à l'oral	A1
Niveau CECR à l'écrit	A1
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	Après 30 heures de cours

Mon Livret intervient à deux étapes de l'Atelier de savoirs sociolinguistiques.

1. En amont des séances de formation

Mon Livret liste des compétences organisées par niveaux. Chaque item de notre tableau « Raconter son histoire » devient donc un objectif général pour lequel on peut regrouper des compétences évaluées à différents endroits dans le livret.

Chaque compétence évaluée dans le livret devient un objectif de travail pour lequel le formateur prévoit un nombre x de séances, en fonction du niveau du groupe et de la durée de chaque séance.

2. En aval des séances de formation autour du même objectif

À l'issue des x séances prévues par le formateur, une ou plusieurs compétences ont été travaillées et peuvent donc être évaluées à la fois par l'apprenant et par le formateur à l'aide de *Mon Livret*.

¹ Fiche pédagogique réalisée par Christine Vilkitzki (CAC).

Démarche adoptée pour les 1^{re} et 2^e séances

1^{re} séance

Objectif général : connaître son quartier.

Objectif intermédiaire : connaître les rues de son quartier.

Durée de la 1^{re} séance : 1h30.

Matériel pédagogique : Photos de rues, avenues, carrefours, plaques de rues¹, appareil photo numérique ou photos des rues du quartier, plan du quartier avec zoom sur les rues environnantes.

1. Déroulement de la séance

- Mise en route de la séance en demandant à chacun de dire où il habite :
 - *Exemple* : à Paris, en banlieue, dans quel quartier, dans quelle rue, comment est la rue.
- Observation des photos, qui ne sont pas celles du quartier :
 - on décrit ;
 - on commente ;
 - on compare : « Cette rue est plus grande que celle-là », « Il y a beaucoup de monde », « Il y a des arbres », « Il y a plus de commerces dans cette rue » ;
 - on observe les plaques des rues : couleur, signification des noms.
- Introduction du vocabulaire nouveau, comme avenue, boulevard, carrefour, trottoirs, piétons, passage piéton, panneaux, à côté de, à droite, à gauche, en face, traverser.
- Le formateur envoie le groupe ou en sous-groupes faire des photos ou des dessins dans le quartier avec la consigne de photographier en priorité les plaques et les carrefours. Attention à ne pas photographier les piétons !

2. Autres possibilités

- Observer des photos prises dans le quartier.
- Consulter les sites internet comme :
 - intranet de la ville, l'application *Visio city*², qui permet de visualiser Paris rue par rue, numéros par numéros ;
 - le site internet des Pages jaunes³.

3. De retour en grand groupe, observer le plan du quartier projeté au tableau. On peut :

- Demander à chacun de visualiser l'itinéraire emprunté et d'oraliser l'itinéraire en insistant sur la prononciation des noms des rues ;
ou
- Faire observer le plan du quartier sur lequel quelques noms de rues ont été effacés et demander à chacun de venir indiquer sur le plan l'itinéraire emprunté en citant de mémoire les noms de rues.

2^e séance

Objectif général et intermédiaire : connaître les rues de son quartier.

Durée de la 2^e séance : 1h30.

Matériel pédagogique : plans du quartier avec liste des rues par ordre alphabétique (guide de l'arrondissement disponible en mairie ou annuaires), photos prises lors de la dernière séance imprimées en différents formats, feuilles A3, ciseaux, colle.

¹ Voir Méthode ICI, Clé international

² <http://dltikiosk.dlti.mdp>

³ <http://www.pagesjaunes.fr/villeendirect/photo/AfficherPageAccueilPhotosVilles.do>

1. Déroulement de la séance

- Faire passer les photos prises lors de la première séance et laisser un temps libre pour d'éventuels commentaires puis distribuer les plans avec les noms des rues.
- Faire repérer les rues photographiées sur le plan puis, demander de repérer sur le plan une petite rue éloignée du quartier.
- Si des personnes ont eu recours d'elles-mêmes à la liste alphabétique et ont retrouvé la rue grâce au repère orthonormé (par exemple rue Victor Hugo B6), leur demander d'expliquer la méthode aux autres.

Constitution de groupes de deux ou trois, en équilibrant les groupes (une personne autonome avec la lecture du plan avec deux ou trois non autonomes).

2. Activités sur le classement alphabétique

Comment sont classées les rues ?

- Quand il y a un seul nom (ex. : boulevard Masséna) ?
- Quand il y a prénom + nom (ex. : rue Eugène Oudiné) ?
- Quand il y a des nombres (ex. : avenue du 8 mai 1945) ?
- Quand il y a plusieurs noms (ex. : place du Général de Gaulle) ?
- Quand il y a un nom composé ?

3. Activités de mise en pratique

Repérage : les carrés sur le plan et le fonctionnement du tableau à double entrée.

Un groupe donne le nom d'une rue et les autres groupes doivent donner les coordonnées de la case du plan.

4. Pour finir

Regrouper les photos prises par chaque groupe et les coller sur les grandes feuilles en respectant le plan.

Dessiner les rues manquantes, les bâtiments importants du quartier, la station de métro.

Apports de *Mon Livret*

Les apprenants pourront remplir les lignes de *Mon Livret* correspondant aux compétences travaillées (seul ou avec l'aide du formateur) :

- page 36 de *Mon Livret* : « Je me repère dans un tableau à double entrée » ;
- page 36 de *Mon Livret* : « Je sais trouver une rue sur un plan ».

Prolongement de l'activité

On peut utiliser le plan réalisé sur plusieurs séances et la compléter au fur et à mesure, avec des panneaux, les transports en commun ou des lieux publics.

P4 RACONTER SON HISTOIRE

Scénario 3 : « Une nouvelle vie »

Fiche 2 : « Savoir tenir un agenda »¹

-> cf. *Mon Livret d'apprentissage du français* :

- « Mes compétences », p. 29, 30, 33 ;
- « Mes savoirs fondamentaux », p. 36-37.

CONTEXTE	
Structure	Cours municipaux d'adultes (CMA) de la Ville de Paris
Dispositif	Français langue étrangère
Objectif général du cours	« Garder une trace »
Rythme (nombre d'heures/semaine)	6 heures par semaine
Caractéristiques du public	Public ne maîtrisant aucune langue à alphabet latin, peu scolarisé dans leur pays d'origine (Egypte, Pakistan, Maroc, Tibet, Afghanistan)
Nombre d'années/de mois/de semaines de cours de français	Une année soit 180 heures
Niveau CECR à l'oral	A1.1
Niveau CECR à l'écrit	A1.1/A2
Moment où est introduit <i>Mon Livret</i> dans l'année en cours	En amont d'un exercice ou d'une série d'exercices sur un point ou thème précis

Compétences concernées : savoirs fondamentaux.

Compétence visée : savoir remplir une semaine dans un agenda.

Objectifs syntaxiques : repérer le verbe, le nom commun et le nom propre.

Objectifs graphiques : savoir recopier une phrase (majuscule initiale de la phrase et du nom propre, point final) et savoir occuper l'espace de la feuille fiche.

Durée de l'activité : 3 heures.

Travail préparatoire : variable.

¹ Fiche pédagogique réalisée par Marina Corcos (CMA).

Matériel :

- Les productions corrigées des apprenants.
- Les mêmes productions non corrigées.
- Des fiches bristol A4 petits carreaux.
- Les photocopies d'une page d'agenda vierge.
- Photocopie de la même page remplie par le formateur (modèle).

Démarche adoptée

L'activité se déroule de la façon suivante :

Activité d'écriture : les apprenants recopient leurs productions corrigées sur la fiche.

On tient à leur disposition la version non corrigée (pour comparaison).

Production orale en classe entière : à partir de la page d'agenda modèle remplie par le formateur, commenter l'organisation de la page et observer ce qui est écrit : nom commun (« dentiste »), nom propre (« Pierre ») ou verbe à l'infinitif : « acheter », « téléphoner à + nom propre ». Donner des éléments de repérage de ces trois éléments, à savoir nom commun, nom propre et verbe à l'infinitif.

Production écrite : demander aux apprenants de repérer ces éléments sur leurs productions recopiées et les reporter sur leurs pages d'agenda.

Activités d'évaluation avec *Mon Livret*

Avec le formateur, chaque apprenant peut (en petits groupes) évaluer les éléments suivants :

- *Mon Livret*, p. 36-37 : « Repérage dans l'espace graphique (une page d'agenda), repérage dans le temps : « Je comprends un emploi du temps », « Je sais me servir d'un calendrier », « Je sais noter un RDV dans un agenda ».
- *Proposition pour un niveau A1.1 :*
 - *Mon Livret*, p. 29, (lire) : « je comprends des informations chiffrées, dates, heures, téléphone, etc. » ;
 - *Mon Livret*, p. 33, (écrire) : « je peux noter un lieu de RDV ».
- *Proposition pour un niveau A1 :*
 - *Mon Livret*, p. 30, lire : « je comprends un emploi du temps, une page d'agenda ».

Prolongement de l'activité

Pour prolonger l'activité « Agenda », le déroulé inverse des activités peut être proposé : donner pendant les vacances de Noël une page d'agenda vide que les apprenants rempliront.

Ils peuvent également y coller tout ce qu'ils veulent pour témoigner de leurs activités et de leurs pensées. De retour en formation, ils construiront (à partir des noms, noms propres et des verbes écrits sur leurs pages d'agenda), une phrase simple, bien organisée, avec le déterminant avant le nom, etc.

La compétence, « Savoir tenir un agenda », pourra alors prendre une coloration professionnelle.

Dans une entreprise de bâtiment, lorsqu'un chantier est terminé une réunion pour la livraison du chantier doit être organisée, sur place, entre les différents représentants de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. L'apprenant peut être mis en situation d'organiser cette réunion. Il doit à cette fin savoir prendre, noter et coordonner tous les rendez-vous.